

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



DEVELOPPEMENT PRODIGIEUX

L'histoire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis est pleine d'imprévus intéressants. Du reste, elle occupe une place beaucoup plus importante qu'on ne le croit généralement. On est étonné, par exemple, du développement prodigieux qu'a pris le diocèse de Saint-Paul, dans l'Etat du Minnesota. Ainsi, Saint-Paul érigé en siège épiscopal en 1850, alors qu'il n'y avait que mille fidèles, comptait en 1901, lors des noces d'or du diocèse, 400.000 catholiques et se glorifiait d'être devenu siège métropolitain avec cinq suffragants et six cents prêtres.

Mais ce que l'on sait un peu moins, c'est que l'histoire de ce diocèse est toute française. Le 29 février 1680, Cavalier de La Salle envoyait au Fort Crèvecoeur un religieux de saint François, le Père Hennepin, qui explorait les vagues régions du Nord. Le missionnaire remonta le Mississippi, exposé à mille périls. Il fut fait prisonnier des Indiens, mais il finit par regagner Montréal, puis la France, où il publia, en 1683, sa « Description de la Louisiane ». Mais au point de vue religieux sa mission fut à peu près stérile, jusqu'à la perte du Canada, le Minnesota reçut plusieurs Français, missionnaires, soldats et commerçants. Une chapelle qui avait été bâtie en 1727 à Fort Beauharnois disparut, comme toute trace de catholicisme, avec la domination française.

Mais entre 1820 et 1830, des colons canadiens s'établirent autour du Fort Snelling. En 1840, Mgr Loras, évêque de Dubuque, le Père Hennepin, qui explorait les vagues régions du Nord, le missionnaire remonta le Mississippi, exposé à mille périls. Il fut fait prisonnier des Indiens, mais il finit par regagner Montréal, puis la France, où il publia, en 1683, sa « Description de la Louisiane ». Mais au point de vue religieux sa mission fut à peu près stérile, jusqu'à la perte du Canada, le Minnesota reçut plusieurs Français, missionnaires, soldats et commerçants. Une chapelle qui avait été bâtie en 1727 à Fort Beauharnois disparut, comme toute trace de catholicisme, avec la domination française.

Et, comme nous l'avons dit au début de cet article, cinquante ans après l'érection du diocèse, ce dernier comptait 400.000 catholiques.

Col. ARTHUR.

LE SORT D'UNE RACE

Qui a déjà entendu parler des « Béothuks » ? Est-ce un peuple des Indes, de l'Afrique, de l'Océanie ? Disons tout de suite que les Béothuks étaient tout simplement des sauvages qui habitaient les côtes du Labrador lorsque Jacques Cartier fit son premier voyage au Canada en 1534.

Longtemps on s'est demandé quels étaient les sauvages que le Découvreur rencontra sur les côtes nord du Golfe Saint-Laurent et qu'il a décrits comme suit :

« Là, on voit des hommes de belle taille et grandeur, mais indomptés et sauvages. Ils portent les cheveux liés au sommet de la tête et étreints comme une poignée de foin, y mettant au travers un petit bois ou autre chose, ou un clou, et y tient ensemble quelques plumes d'oiseaux. Ils sont vêtus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes. Ils se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorces d'arbres de bœuf, avec lesquelles ils ont peché une grande quantité de loup-marins ».

Jacques Cartier ne nomme pas ces sauvages. L'abbé Ferland a cru qu'ils étaient des Esquimaux et il y a eu dans le passé des poèmes à ce sujet. Des recherches postérieures laissent croire que ces naturels étaient les Béothuks, ou Peaux Rouges, de l'île de Terre-Neuve, race aujourd'hui totalement disparue. On les a désignés aussi sous le nom de « béothuks » ou « Boethuks ». Quant à l'autre appellation de Peaux-Rouges, elle paraît leur avoir été convenue, selon toute vraisemblance, par les Européens à raison de l'habitude qu'avaient ces peuplades de se peindre la figure et les autres parties du corps avec de l'ocre rouge. Il est vrai que, d'après Patterson, leur surnom de « Peau-rouge » serait fort antérieur à la venue des Blancs en Amérique et serait tout au plus une traduction du mot micmac « Maquajik » — « peuplade rouge ».

Il restait à expliquer la présence des Béothuks de Terre-Neuve au Labrador, lors de la première visite de Cartier au Canada. D'après M. Alexander C. Chamberlain, qui a publié une étude remarquable sur ce sujet, les Béothuks formaient autrefois la principale tribu vivant sur l'île de Terre-Neuve. Ils furent gagnés, au moins un certain nombre d'entre eux, la côte au sud du Labrador, bien avant la venue de Jacques Cartier, pourchassés qu'ils étaient par leurs ennemis, les Micmacs. Cette guerre d'extermination se continua, selon le même auteur, au seizième siècle et les Micmacs paraissent avoir été aidés dans leur campagne, qui ne connut pas de trêve à partir de l'année 1660, par les Français et, plus tard, par les pécheurs et les colons anglais. Les Micmacs avaient beau jeu contre leurs ennemis puisqu'ils connaissaient déjà le maniement des armes à feu alors que les Béothuks en étaient réduits à l'usage de l'arc.

Une tradition veut que ces pauvres sauvages aient eu aussi beaucoup à souffrir des Esquimaux qui, ayant traversé le Détroit de Belle-Ile, allèrent porter la guerre dans l'île de Terre-Neuve. Ils avaient cependant lié amitié avec les Algonquins, avec lesquels ils faisaient commerce.

Quoi qu'il en soit, attaqués de tous côtés, expulsés pour ainsi dire de leurs foyers, ces premiers sauvages du Labrador eurent un sort assez lamentable. Or en aracha un certain nombre de leur patrie pour les exposer, comme des bêtes curieuses, dans les foires des villes de la Nouvelle-Angleterre. Jean Cabot en amena quelques-uns en Angleterre en 1497; d'autres furent envoyés comme esclaves à Lisbonne comme résultat de l'expédition de Corté-Réal en 1501. On dit que le dernier survivant de la race est mort en 1823 à Terre-Neuve même.

Plusieurs écrivains, il y a une trentaine d'années, entre autres, le Dr Brinton, dans « American Race », et le Dr A.-S. Gatachet, linguiste distingué, se sont occupés de cette race disparue et ont cherché à en retracer les principaux traits.

Henry DESCHAMPS.

QUE SONT LES MORAVES ?

Dès que, ces jours derniers, l'on a soulevé la question du Labrador, on a ressuscité celle des Esquimaux qui sont les habitants de cette partie sauvage de l'Amérique du Nord. Et, parlant des Esquimaux, nous devons rappeler les missions moraves qui, à part celles des premiers missionnaires catholiques, furent les organisations de blancs qui apportèrent à ces peuplades primitives les premiers bienfaits d'une civilisation relative.

En 1771, le poste de Nain, peuplé de 250 à 300 âmes, presque tous des Esquimaux, était considéré comme le quartier général des missions de la péninsule. Presque tous les Esquimaux du Labrador sont chrétiens. Pour expliquer cette particularité, notons que si la plupart de ces pauvres gens savent lire et écrire dans leur langue propre c'est d'abord grâce à la venue, dans leurs parages, des Frères Moraves et ensuite au zèle que ces derniers et les autres missionnaires, catholiques et autres, ont déployé pour leur conversion.

Mais que sont les Moraves et quelle est leur doctrine ? C'est une secte religieuse qui se forma en 1457, dans une province de la Bohême, la Moravie — de là le nom de Moraves, — des débris des hérésiarques hussites. Sans rejeter absolument le clergé, ils eurent de bonne heure tendance à repousser les dogmes ecclésiastiques et à se rattacher directement au texte de l'Écriture. Lorsque la Réforme de Luther se propagea en Allemagne, ils se rapprochèrent de ses doctrines. Après la ruine de la Bohême en 1620, ils émigrèrent en Pologne, et de là en Angleterre, d'où ils vinrent s'établir au Labrador. Ils existent encore en Amérique, en Hollande, en Russie, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Leur doctrine, très large, est un christianisme mystique et libéral, un mélange emprunté aux diverses religions chrétiennes. Bien qu'ils ne possèdent pas le christianisme intégral, il faut reconnaître que l'établissement de leurs missionnaires sur la côte du Labrador a fortement stimulé le progrès dans ces régions et qu'il fut un événement de grande importance pour les Esquimaux dont la majorité prit l'habitude de venir passer l'hiver à la mission, profitant de ce séjour pour s'instruire, écouter leurs produits et se procurer au magasin des Frères les provisions indispensables à leur subsistance.

Chose certaine, sans les missionnaires, qui furent les seuls Blancs à fouler le sol lointain de ces sauvages contrées, cette race primitive des Esquimaux serait à peu près disparue, ravagée par les maladies importées d'Europe et par le fléau de l'alcool. Grâce aux leçons d'hygiène qu'ils ont reçues, il en reste encore environ 1.800 disséminés dans le territoire labradorien.

Serge DUHAMEAU.

“ GRAND NORD ” ET “ PETIT NORD ”

On a parlé, naguère, de l'annexion d'une partie de la Côte Nord aux Iles-de-la-Madeleine. Parlons-en encore une fois.

Où commence cette Côte Nord du St-Laurent ou le Labrador canadien ? Généralement on fixe la limite sud de la Côte au Saquenay pour la poursuivre jusqu'à Blanc-Sablon. C'est, du moins, le cadre que s'est assigné, pour son étude « Rebord Nord de l'Estuaire et du Golfe St-Laurent », l'éminent géologue français Raoul Blanchard, de l'Université de Grenoble, qui, dans l'automne de 1931, a étudié la côte entre Portneuf et Natashquan.

Quelques géographes considèrent la Pointe-des-Monts comme naissance des côtes labradoriennes; d'autres repoussent cette limite plus loin. L'amiral Bayfield fait commencer le Labrador canadien à l'est du havre des Sept-Iles. Henry de Puyjalon, de son côté, rattache à ce qu'on appelle communément la Côte Nord le littoral qui s'allonge de la Pointe-des-Monts à Blanc-Sablon. Enfin, des habitants de la côte désignent sous le nom de « Petit Nord » le littoral qui s'étend de la Pointe-des-Monts à Natashquan — que l'on fait plutôt commencer à la rivière Portneuf, — et de « Grand Nord » le fœuille à peu près inextricable d'îles et d'îlots rocheux qui de la mer dérobe la terre ferme à tous les regards, et cela presque sans interruption de Kégaska à Blanc-Sablon.

Puisque les limites du Labrador canadien sont si arbitraires, nous aurions tort de nous faire scrupule de tracer, nous aussi, un cadre. Pourquoi ne pas faire commencer notre Côte Nord à Portneuf, qui est le dernier poste faisant partie du diocèse de Chicoutimi ? A Portneuf, nous entrons, en effet, dans le Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent. Et nous nous arrêtons à Notre-Dame de Lourdes de Blanc-Sablon où commence la souveraineté de Terre-Neuve.

Naturellement, quand on parle de la Côte Nord du St-Laurent, il ne s'agit que d'une bande littorale jalonnée assez irrégulièrement de hameaux plus ou moins peuplés. A l'intérieur errent quelques centaines d'indiens, Naskopis et Montagnais, qui, en été, viennent au bord de la mer passer quelques semaines dans leurs Réserves, avant de s'en aller, à l'automne, dans les forêts nordiques de la Hauteur des Terres ou à la Baie d'Hudson. Dans la partie nord-est, d'octobre à décembre, l'intérieur est momentanément habité par quelques blancs qui font la chasse. Entre le Saquenay et les Sept-Iles, une population de blancs habite les chantiers de bois de plusieurs grandes compagnies d'exploitation forestière. C'est, en vérité, une population plutôt flottante qui anime les solitudes de l'hinterland du Labrador canadien.

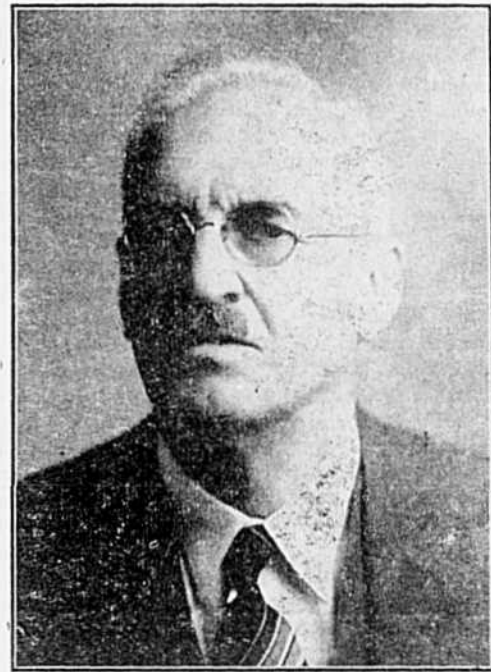
Notre Côte Nord n'est donc qu'une zone littorale limitée, même assez étroite, une façade côtière. En arrière des limites forestières des compagnies de bois, à quelques milles du rivage, c'est la « terra incognita ». Ou plutôt : c'est l'hinterland du Labrador terre-Neuvien, celui que veut de nouveau posséder la province de Québec, à laquelle il avait été octroyé en 1174 par l'« Acte de Québec ».

Or, dans toute cette étendue de littoral qui s'allonge en aval de l'embouchure du Saquenay jusqu'à Blanc-Sablon, soit 655 milles, pour l'ensemble de cette bande de terre d'une centaine de milles de longueur, la population totale, y compris les indiens, est d'environ 16.000 âmes, à peu près quinze personnes par 24,4 milles de côte. En « bas de Natashquan », comme on dit au pays, les 250 milles à vol d'oiseau de cette côte du Labrador canadien ne donnent l'hospitalité qu'à 1.540 âmes, soit 4,2 par 6,7 au mille. Ce ne sont donc, comme dit M. Raoul Blanchard, que « de petites taches de peuplement dispersées le long des solitudes ».

Voilà, dans leurs grands traits, le « Petit Nord » et le « Grand Nord » du Labrador canadien. Disons que c'est surtout le « Grand Nord » que l'on parle d'annexer aux Iles-de-la-Madeleine.

LAURENTIN.

FEU LE Dr JOSUE PINAULT



Le Dr Josue Pinault, dont nous annonçons brièvement la maladie grave la semaine dernière, a succombé dimanche vers 1 heure de l'après-midi. Foudroyé par la congestion cérébrale dans la soirée du 20 avril, il demeura dans un demi-coma, qui ne l'empêcha pas d'être conscient par intermittences pendant quatre jours et demi d'une douloureuse agonie, à laquelle la mort vint mettre un terme, au midi de la grande fête de la Résurrection. Fait qui ne laisse pas d'être digne de remarque, son confrère et ami le Dr L.-J. Moreault, qui l'a précédé de quelque trois mois dans la tombe, est décédé lui aussi un jour de grande fête, le matin du Jour de l'An. Il y a près d'un an, le Dr Pinault avait été atteint de paralysie partielle.

De même que la mort du Dr Moreault attrista profondément notre population le 1er janvier, celle du sympathique et estimé doyen des médecins rimouskois, a ému et affligé ses concitoyens qui, la plupart l'ayant connu et vu à l'œuvre depuis bien longtemps, lui ont conservé jusqu'à la fin la plus franche et affectueuse estime.

Avec le Dr Pinault s'éteint le dernier survivant d'une génération de médecins, de ceux qui exerçaient leur profession il y a 30 ans à Rimouski. Ils étaient alors au nombre de six : les Docteurs J.-B.-R. Fiset, L.-F. Lepage, M.-A. Drapreau, Josue Pinault, L.-J. Moreault et Conrad Ringuet, tous maintenant disparus, ce dernier — le plus jeune, il n'avait que 33 ans — étant parti le premier pendant la grippe espagnole en 1918. Celui de nos praticiens qui se trouve aujourd'hui le doyen par le nombre d'années d'exercice — M. le Dr Raoul Bélanger — est relativement jeune, n'ayant pas encore 50 ans et n'étant médecin que depuis 1919.

Un geste bien touchant de sympathie suscitée par la mort du regretté docteur Pinault fut celui des Soeurs de la Charité, qui spontanément voulurent lui témoigner leur reconnaissance ultime pour sa charité envers les orphelins et les pauvres de leur maison en offrant à Mme Pinault, retenue au lit par la maladie, le salon de l'Hospice pour l'exposition de la dépouille de leur éminent bienfaiteur.

L'un des traits édifians de la vie du Dr Pinault fut, en effet, sa proverbiale charité envers les patients pauvres, tels que ceux de l'Hospice de Rimouski, qu'il soignait, rapporte-t-on, gratuitement pendant la trentaine d'années qu'il fut médecin officiel de la communauté des Soeurs de la Charité. Et c'est cette caractéristique chrétienne de sa vie que Son Excellence Mgr l'Evêque de Rimouski tint, en 1940, à récompenser en le décorant de la croix Saint-Germain du Mérite diocésain.

Sa mort laisse un grand vide au sein de notre population, qui le reconnaissait comme un de ses concitoyens les plus dignes de respect et de considération, mais davantage encore parmi ses confrères, qui affectionnaient en lui l'ainé sage, expérimenté et bienveillant, qui présidait avec tant de bonne grâce et de distinction le Bureau médical de l'Hôpital St-Joseph.

La carrière du Dr Pinault fut tout entière vouée à la pratique médicale et l'étude. Il était l'un de nos professionnels les plus cultivés et les plus savants. Il écrivait élégamment et facilement, collaborant à l'occasion à des revues et journaux et prenant même une part brillante à de retentissantes polémiques. La politique cependant ne l'attirait pas et il ne parut jamais s'en occuper activement.

Il eut, à la cathédrale, mercredi matin, de fort imposantes funérailles, que rehaussait la présence de Mgr l'Evêque de Rimouski, d'un nombreux clergé, ainsi que de fortes délégations de nos institutions religieuses et charitables. Nous en donnerons un compte rendu dans notre prochain numéro.

x x x

Le Dr Pinault (Jean-Josué) était âgé de 72 ans. Il naquit à Ri-

MORT SOUDAIN DE M. AURELE ST-PIERRE, DE MONT-JOLI, AU PARLOIR DES URSLINES DE RIMOUSKI

M. Aurèle Saint-Pierre, citoyen en vue de Mont-Joli, employé du chemin de fer National, est décédé subitement hier après-midi au monastère des Ursulines, où il rendait visite à sa fille religieuse la Rév. Soeur Marie du Rosaire (Barthe Saint-Pierre).

On nous rapporte que M. Saint-Pierre était à causer avec la jeune religieuse dans le parloir, à travers la grille réglementaire, lorsque soudain il se sentit pris de malaise et s'affaissa sur le parquet. M. l'abbé L.-Ph. Chénard, mandé en toute hâte, lui administra les derniers sacrements. Mais bientôt M. Saint-Pierre avait déjà cessé de vivre. On conçoit l'émotion intense que provoqua dans toute la maison cette mort dramatique — sous les yeux mêmes de sa bien-aimée fille — du père d'une des religieuses les plus estimées de la communauté des Ursulines.

Nous prions respectueusement la Révérende Mère Marie du Rosaire et sa famille d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

LES PETITES CHOSSES DE LA PETITE HISTOIRE

Les Caouis ou «Cawee»

On étonnerait plusieurs personnes en leur disant que la véritable appellation qui convient à ces deux îlots rocheux, placés en plein fleuve St-Laurent, au nord de la rivière Pentecôte, est bien « Caouis ». Les Caouis sont connus de tous nos marins. Ils eurent autrefois une grande vogue comme postes de pêche. On y prenait de la morue en abondance de même que des loup-marins.

Seulement lorsque nous jetons les yeux sur des cartes, même celles publiées dans la province de Québec, on n'est pas lent à s'apercevoir que le nom primitif de « Caouis » a subi une singulière métamorphose. Des lettres ont été supprimées et remplacées par d'autres, puis finalement on a traité ce nom géographique sauvage comme s'il s'agissait d'un produit britannique. Les « Caouis », sous leur nouveau travestissement, sont devenus les « Cawee ». Il n'y avait pourtant pas lieu d'innover. Il suffit de tenir compte des graphiques anciens. Les « Caouis » figurent sur la plupart de nos vieilles cartes.

Nos journaux avant 1851

Jusqu'en 1851, il fut publié 70 journaux au Canada français. On en a compté trente-sept à Montréal, vingt-trois à Québec, trois à Trois-Rivières, un à Berthier (« L'Echo des Campagnes »), deux à Saint-Charles (« Le Glaneur ») et « L'Echo du Pays », un à Laprairie, « L'Impartial ». Le premier de ces journaux fut la « Gazette de Québec », fondée en 1764 et discontinuée en 1842. Naturellement, plusieurs eurent une existence éphémère, quelques-uns étant nés et morts la même année. « La Gazette de Montréal » fut fondée en 1784, vingt ans après celle de Québec.

(Suite en dernière page)



L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE ET LE DEPUTE DE TEMISCOUATA, M. JEAN-FRANCOIS POULIOT

Pour que nos soldats, nos marins et nos aviateurs soient bien armés, bien équipés et bien appuyés par des canons, des navires et des avions, afin de remporter la victoire le plus vite possible, je demande à tous et spécialement à mes amis de souscrire généreusement au 4e Emprunt de la Victoire.

De notre côté, nous surveillerons en plus les dépenses et nous verrons à ce que chaque dollar soit employé de la manière la plus efficace pour nous débarrasser du cauchemar qui empoisonne notre vie nationale.

LE TOTAL DES SOUSCRIPTIONS A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE S'ELEVE ACTUELLEMENT A \$242.407.750.00

Ottawa, 30 avril, 11 h. 03, 1943.

Le Progrès du Golfe, Rimouski.

Voici, avant que vous alliez sous presse, les plus récents renseignements concernant l'Emprunt de la Victoire.

Le total des ventes d'obligations à la fin du 4e jour de la campagne commencée lundi dernier s'élevait à \$242.407.750.00. Le total des souscriptions du 4e jour était de \$66.905.300.00. Les plus récentes souscriptions importantes comprennent celles du Pacifique Canadien (\$15 millions), de la Confédération Life Association (\$6 1/2 millions). Les souscriptions obtenues de la sollicitation générale et de l'épargne sur le salaire sont à peine de 20% plus élevées en chiffres de dollars qu'à l'Emprunt précédent.

CAMPBELL CARROLL,

Section des Relations Extérieures du Dominion, comité nat. des fin. de guerre.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Une explosion de gaz provenant d'un des poêles de la cuisine du restaurant « Au Gourmet » a provoqué un commencement d'incendie dans la cuisine même, mercredi soir. Heureusement, le système particulier de protection dont l'appartement était pourvu fonctionna tellement bien que les flammes qui auraient pu se propager désastreusement furent très rapidement éteintes.

A L'ECOLE D'AGRICULTURE

La distribution des prix à l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski a eu lieu, aujourd'hui, 30 avril. Une cinquantaine de jeunes agriculteurs suivaient ces cours.

MORT D'UN MILITAIRE DE ST-DONAT

M. Aquilas Gagnon, du camp 55, domicilié à St-Donat, est décédé à l'Hôpital du St-Sacrement, à Québec, hier matin. Il était célibataire et âgé d'une quarantaine d'années.

CONDOLEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL A M. GEDEON ROY

Samedi, le vingt-quatre avril mil neuf cent quarante-trois, à une séance spéciale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 4 h. p.m., sont présents: M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Martin-J. Lepage, Albert Michaud, François Gagnon, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Sur proposition de M. le conseiller Lepage, il est unanimement résolu de voter l'ordre du jour suivant:

Les membres du conseil municipal désirent associer leur chagrin à celui de leur collègue M. Gédéon Roy, dans le deuil où il se trouve par la mort de son fils Jean-Claude, et expriment à M. Roy ainsi qu'à la famille leurs sincères condoléances:

Que les honoraires d'une grand-messe soient payés pour le repos de l'âme du regretté défunt;

Que copie de la présente soit communiquée à M. Roy et aux journaux locaux.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le 19 avril 1943, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents: M. le premier adjoint J. Lepage et messieurs les conseillers Gédéon Roy, Albert Michaud, François Gagnon, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence du maire suppléant en l'absence du maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.—Les procès-verbaux des séances des 5 et 13 avril 1943 sont lus et adoptés.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés:

- Liste de paye No 22, 27, 27; No 23, 968.38; No 24, 56.75; Louis St-Pierre, 214.00; Banque Can. Nat., 6.65; La Plomberie de Rimouski, 7.10; Garage J.-A. Doucet, 15.00; Elisée Moreault, 1.70; Ans. Côté & Fils, Ltée, 5.15; J.-Y. Dionne, 8.90; Can. Iron Foundries, Ltd., 488.70; Fret, 80.54; René Talbot, Ltée, 19.49; Louis Pelletier, 13.00; Laboratoire Lorrain, 8.51; Corp. de Téléphone, 6.02; La Cie de Pouvoir, 18.47, 152.49, 1.25 et 23.50; Imprimerie Générale, 6.61; Michaud, Enr., 4.03; Neptune Meters, Ltd., 0.67; Express, 0.40; Wm. Scully, Ltd., 1.70; Express, 0.40; Can. Nat. Rys., 1.00.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à Mme Albert Fiola conformément au certificat de l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Vu les mutations de propriétés suivantes: numéros p477 et 478 de M. Raoul Hins à M. J.-Antoine Beupré; numéros p477 et 478 de M. J.-Antoine Beupré à M. Aimé Vadnais; numéro p6 de Mme Albert Fiola à Mlle Alice Moreau; numéro p533 de M. Joseph Martin à M. Gérard Martin & al; numéro p213 de M. Alphonse Mo-

reau à M. Gérard Moreau; numéro p265 de M. Léo Lévesque à M. Joseph Dumont, au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du comité général en date du 13 avril courant, lequel rapport est accepté et ratifié.—Un rapport de l'Unité sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés le 7 avril courant et démontrant que cette eau est de bonne qualité.—Une lettre du Bureau des Examineurs des Electriciens signalant quelques corrections à faire dans l'installation électrique de l'hôtel de ville.—Une lettre de remerciements de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière.

Proposé par M. le conseiller Michaud et unanimement résolu que l'augmentation des gages des employés réguliers de cette corporation soit entrée dans les listes de paye à partir du 22 mars 1943.

Sur proposition de M. le conseiller Côté, secondé par M. le conseiller Morissette, il est résolu de dispenser les estimateurs de faire un nouveau rôle d'évaluation cette année, et le conseil municipal procédera à la révision du rôle actuellement en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

En attendant la perception des taxes municipales ou autres arriérés de comptes dus à la municipalité, il est proposé par M. le conseiller Côté et unanimement résolu d'autoriser sous le seing et le contresing du secrétaire-trésorier ou de des emprunts temporaires pour une somme totale de quatorze mille dollars (\$14,000.00), de la Banque Canadienne Nationale ou autres prêteurs, à un taux d'intérêt n'excédant pas 5% par année, et qui demande soit faite à la Commission municipale de Québec de ratifier la présente résolution.

Proposé et résolu que le rapport du Bureau des Examineurs Electriciens soit référé au comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le vingt avril 1943, à deux heures et demie de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Chs-Eug. Parent, ptre, curé, président, et MM. J.-A. Brillant, Léo Lévesque et Alphonse Chassé, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: P.-Léo Ratté, 244.60; Edouard Michaud, 2.20; Thomas Guérette, 1.20; Ferronnerie de Rimouski, 5.00, 0.35 et 10.95; Banque Can., 0.34; La Cie de Pouvoir, 15.67, 1.28; 1.28 et 1.92.

Les commissaires reçoivent les communications suivantes: Une lettre de M. le Dr Marcil pour louer le terrain de la rue St-Pierre pour la belle saison.

Une lettre de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique faisant suite à un deuxième envoi de volumes pour les bibliothèques de classes établies l'an dernier dans les écoles de cette municipalité, et offrant de faire le choix des volumes que la Commission scolaire doit acheter pour compléter l'entente avec le Département.

Un rapport de l'Unité Sanitaire du comté de Rimouski concernant le travail accompli par elle dans les écoles de cette ville pendant l'année scolaire 1942.

Une lettre circulaire des Editions Fides annonçant les albums Tavi comme récompense de fin d'année.

Une lettre de la Fédération Catholique des Institutrices rurales offrant un abonnement à la revue «La Petite Feuille».

Une lettre du sous-secrétaire de la Province à la demande de MM. les commissaires pour certains renseignements relatifs aux écoles d'Orientation professionnelle.

Une lettre du Comité National des Finances de Guerre sollicitant une souscription au quatrième Emprunt de la victoire.

Une lettre du Bureau des Examineurs des Electriciens demandant de faire faire quelques corrections au système électrique à l'école No 1.

Proposé et résolu que la demande de M. le Dr J.-A. Marcil soit accordée moyennant un loyer de \$5.00 et l'entretien du terrain et de la clôture.

Proposé et résolu que l'offre du Département de l'Instruction publique soit acceptée pour le choix des volumes que la Commission scolaire doit acheter pour les bibliothèques de classes.

Proposé et résolu de souscrire 2 abonnements à la revue «La Petite Feuille».

Et la prière clôt la séance.

COMMUNIQUE DU SOUS-COMITE CONSULTATIF FEMININ DE RIMOUSKI

RESOLUTION DU 17 AVRIL 1943

Résolution de protestation contre l'adoption de mesures éventuelles par le gouvernement relativement aux approvisionnements de sucre pour les conserves.

Le Sous-Comité Consultatif Féminin de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre proteste avec énergie contre les mesures que semble vouloir prendre le gouvernement relativement aux approvisionnements de sucre pour les conserves.

D'après les instructions mêmes recueillies dans un pamphlet distribué dans chaque famille au mois de février de cette année, les ménagères ont fait l'estimation du sucre dont elles auront besoin cette année pour leurs conserves, tenant compte du nombre des membres de leur famille et du désir nettement exprimé par le gouvernement que tous fruits périssables, y compris les fruits sauvages, soient mis en conserve pour servir au cours de l'hiver.

Nous relevons de la circulaire «Instructions» le paragraphe suivant: Il incombe aux ménagères canadiennes d'utiliser toute la récolte de fruits du pays pour en faire une nourriture de guerre. Le sucre est alloué pour leur permettre de servir des fruits en conserve, des confitures et des gelées à leur famille pendant les mois d'hiver.

Rimouski étant considéré comme ville agricole et non industrielle, une partie de la population s'occupe de la culture domestique: fraises, framboises, groseilles, gadelles, sans parler des vergers où l'on cultive des pommes, prunes, cerises, pommettes.

Le Sous-Comité féminin de Rimouski demande donc aux dirigeants de s'en tenir à leur première décision pour ne pas augmenter le mécontentement qui se manifeste déjà parmi la population.

La limite de 15 ou 25 livres par personne amènerait à Rimouski la perte d'une quantité considérable de fruits sauvages et autres et serait complètement à l'encontre du gouvernement dans ses campagnes de surproduction et de bonne alimentation.

Si des abus se sont glissés par des demandes exagérées, il devrait être facile de mettre les choses au point.

(Le Sous-Comité Consultatif Féminin de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre).

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN A LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera M. Emile Simard, professeur à l'Université Laval. M. Simard parlera samedi soir à 7h. 15, au poste CHRC de Québec, et dimanche soir à 7 h. 30, au poste CKAC de Montréal.

M. André Laurondeau, secré-

TABLEAU SUR LES COUPES DE VIANDE

En annonçant le rationnement de la viande, le ministre des finances déclara que la ration serait approximativement de deux livres par semaine. Les communications de la Commission des Prix et du Commerce insistent sur le mot approximatif, et avec raison. En effet, lorsque l'on parle d'une ration de deux livres, il s'agit de deux livres de viande telles que découpées d'une carcasse, c'est-à-dire les os compris.

Or les coupes de viande n'ont pas toute la même teneur en os: ceraines, telles que le filet, ne contiennent pas d'os, tandis que d'autres, les côtes par exemple, en ont beaucoup. On se rend compte, j'en suis sûr, du problème qui surgit de ce fait. Si l'on veut que le rationnement soit efficace, que chacun reçoive une part égale de viande, il faut que chacun puisse se procurer avec ses coupons une quantité uniforme de viande à l'exclusion des os, quel que soit le morceau que l'on achète.

A cette fin, on est obligé de classer les coupes de viande selon leur teneur en os de telle sorte que l'on ne pourra se procurer avec un coupon qu'environ

trois quarts de livre de viande de la catégorie des morceaux désosés tandis que l'on achètera avec un coupon environ une livre et un quart de viande de la classe des coupes contenant relativement beaucoup d'os.

Cette classification des morceaux de viande est extrêmement difficile à faire. Pour l'effectuer la Commission a eu recours à des experts dans le dépeçage de la viande. Il ne leur faut pas seulement classer selon leur teneur en os les morceaux de boeuf, de veau, de mouton et de porc mais encore la viande fraîche, cuite, fumée ou salée. Cela implique beaucoup de calcul et de précision, et c'est pourquoi ce travail est long. Mais on espère, une fois ce travail terminé, offrir aux consommateurs et aux détaillants un tableau complet des morceaux de viande indiquant de façon claire la quantité de chacun de ces morceaux que l'on pourra se procurer avec un coupon. On sait qu'un coupon de viande vaut une livre, et que deux coupons deviendront valables à chaque semaine.

Grâce à ces tableaux qui seront affichés dans les magasins et distribués aux consommateurs, il sera très facile d'organiser ses achats de viande.

Il faut se rappeler que certaines viandes ne sont pas rationnées. Les viandes délicates, telles que le foie, la cervelle, les rognons, etc., demeurent en dehors du système de rations, de même que les morceaux dont la teneur en os est de 50% ou plus.

(Communiqué de la Com. des Prix et du Commerce en temps de guerre).

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"



Une profession de foi

NOUS avons foi dans le Canada. Nous avons foi dans son passé. Nous croyons que le courage des pionniers et l'esprit qui a inspiré la Confédération ont unifié le continent grâce à un vaste réseau de rubans d'acier et ont posé les bases de la grandeur et de la solidarité nationales. NOUS avons foi dans son présent. Dans le rôle qu'il joue pour soustraire le monde à la tyrannie, dans ses jeunes gens qui le servent dans les trois armes, dans ses travailleurs qui recherchent pour leur salaire, dans toute la nation qui aspire à la Victoire. NOUS avons foi dans son avenir. Nous sommes persuadés qu'il exercera une influence croissante et qu'il aidera à façonner le monde de demain. En tournant leurs yeux vers lui, les hommes trouveront de nouvelles raisons de confiance et d'espoir.

NOTRE foi ne repose pas uniquement sur les statistiques de ses opérations bancaires et de ses chargements de fret, ni sur l'ampleur de ses richesses.

NOUS avons foi dans le Canada.

Chaque obligation de la victoire que vous achetez est un acte de foi dans le Canada.

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL



Des tableaux, indiquant la valeur de chaque morceau de viande, seront bientôt publiés dans les journaux et fournis aux marchands vendant la viande au détail. Le tableau fera clairement connaître le nombre de coupons qu'il faut remettre pour chaque morceau de viande rationnée. Il est devenu nécessaire de réduire d'environ 15% la consommation de la viande au Canada. Ce qui permet d'accroître approximativement deux livres par personne, par semaine, tout compris, viande et os. Les coupons supplémentaires tirés "A" du carnet de rationnement No 2 serviront pour le rationnement de la viande.

Coupons de beurre: Le coupon de beurre No 7, qui est devenu valable le 24 avril, sera jusqu'au 31 mai. Le coupon No 8 devient valable le 1er mai et le coupon No 9 le 8 mai. Les deux seront primés le 31 mai.

Coupon de sucre supplémentaire: Les dates de l'arrivée de la rhubarbe sur le marché varient dans les différentes parties du pays, mais cela n'empêche pas les ménagères de se servir, dès à présent, de leur coupon supplémentaire (bleu) "B" No 1 pour se procurer une livre supplémentaire de sucre pour la rhubarbe. Ce coupon sera primé le 31 mai. Votre marchand n'a pas le droit de vous demander d'acheter de la rhubarbe de lui quand vous utilisez ce coupon de sucre supplémentaire.

Cas d'urgence en temps de guerre: Les succursales du Service du rationnement peuvent fournir

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

TOUS les renseignements voulus à toute personne demandant des vivres rationnés dans des circonstances survenant comme cas d'urgence en temps de guerre. Des mesures particulières ont été prises pour faire face à de telles situations, et n'importe qui peut, en s'adressant aux succursales du rationnement, obtenir tous les renseignements nécessaires de même que des formules de demande.

Munitions pour armes portatives: La fabrication des cartouches pour les besoins civils est réduite au tiers environ de la quantité ordinaire. Cinquante pour cent (50%) de la quantité fabriquée est destinée aux régions éloignées de l'extrême Nord, où les gens dépendent pour beaucoup de la classe pour se nourrir et gagner leur vie. Toute personne peut utiliser les munitions qu'elle possède actuellement, mais elle ne peut en acheter d'autres, sans compléter un certificat établissant qu'elle est un acheteur autorisé. L'état d'approvisionnement est tel qu'il n'y a pas de munitions d'armes portatives disponibles pour fins sportives.

Troc ou échange de denrées rationnées: Les ordonnances sur le rationnement expliquent comment on peut se procurer les denrées rationnées. Les consommateurs ne peuvent obtenir de denrées rationnées que par la remise de coupons, que les marchandises soient payées comptant ou qu'elles soient échangées pour d'autres effets. Tout troc ou échange de denrées rationnées est considéré comme un achat. Les commerçants de denrées rationnées, tels que décrits par les ordonnances, sont les seules personnes qui l'on peut obtenir des denrées rationnées.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

TOUS les renseignements voulus à toute personne demandant des vivres rationnés dans des circonstances survenant comme cas d'urgence en temps de guerre. Des mesures particulières ont été prises pour faire face à de telles situations, et n'importe qui peut, en s'adressant aux succursales du rationnement, obtenir tous les renseignements nécessaires de même que des formules de demande.

Munitions pour armes portatives: La fabrication des cartouches pour les besoins civils est réduite au tiers environ de la quantité ordinaire. Cinquante pour cent (50%) de la quantité fabriquée est destinée aux régions éloignées de l'extrême Nord, où les gens dépendent pour beaucoup de la classe pour se nourrir et gagner leur vie. Toute personne peut utiliser les munitions qu'elle possède actuellement, mais elle ne peut en acheter d'autres, sans compléter un certificat établissant qu'elle est un acheteur autorisé. L'état d'approvisionnement est tel qu'il n'y a pas de munitions d'armes portatives disponibles pour fins sportives.

Troc ou échange de denrées rationnées: Les ordonnances sur le rationnement expliquent comment on peut se procurer les denrées rationnées. Les consommateurs ne peuvent obtenir de denrées rationnées que par la remise de coupons, que les marchandises soient payées comptant ou qu'elles soient échangées pour d'autres effets. Tout troc ou échange de denrées rationnées est considéré comme un achat. Les commerçants de denrées rationnées, tels que décrits par les ordonnances, sont les seules personnes qui l'on peut obtenir des denrées rationnées.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Service Selectif National advertisement. Includes the coat of arms of Canada and text: 'Les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, lorsqu'ils demandent des permis de recherche d'emploi, doivent prouver qu'ils se sont conformés aux Règlements de la Mobilisation.' It details the requirements for a selective service permit, including the need for a certificate of release from military forces or a certificate of release from a mobilization commission, and lists the documents required for men and women.

Advertisement for 'SALADA' bonds. Features a large decorative border and the headline 'Une profession de foi'. The text expresses faith in Canada's past, present, and future, highlighting the courage of pioneers and the solidarity of the nation. It concludes with the slogan 'PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL'.

Advertisement for 'RATION-ACTUALITÉS'. Features a large decorative border and the headline 'RATION-ACTUALITÉS'. The text provides detailed information about the rationing system, including the classification of meat cuts, the use of coupons for butter and sugar, and the availability of portable weapons. It also includes instructions for exchanging rationed goods and provides contact information for the Rationing Service.

Advertisement for 'Le Ministère du Travail'. Features a large decorative border and the headline 'Le Ministère du Travail'. It lists the names of the Minister of Labour, Humphrey Mitchell, and the Director of the Selective Service, A. MacNamara, and provides contact information for the ministry.

Complications politiques et diplomatiques

La situation de la Finlande.— L'affaire russo-polonaise.

(Commentaires de la situation par la British United Press)

26 avril 1943.

La situation militaire continue à s'améliorer sensiblement en Tunisie pour les forces alliées qui ont maintenant atteint un point qui est presque à portée de canon des bases de Bizerte et de Tunis. Les forces des Nations unies avancent de tous les côtés en Tunisie et obtiennent des succès notables sur les champs de bataille de Russie, mais malheureusement la situation politique internationale vient jeter de l'ombre sur ces succès militaires.

La situation militaire reste tendue entre Washington et Helsinki. Certaines rumeurs persistent même à laisser entendre à Stockholm que les Etats-Unis ont signifié à la Finlande leur intention de rompre leurs relations diplomatiques. Ce fait n'est pas encore confirmé officiellement, mais on se souvient que Washington a rappelé la plupart des membres de sa légation en Finlande. Seul l'attaché d'affaires américain maintient actuellement les relations entre les deux pays.

La force des circonstances agit peut-être avec plus de puissance que la volonté même des hommes dans cet état de choses. En effet, aucun des deux pays ne désire rompre ses liens, mais la guerre les place dans une situation bien difficile: ils sont tous deux alliés à des puissances militaires ennemies. Les Etats-Unis ont la guerre à l'Allemagne avec la Russie, tandis que la Finlande fait la guerre avec l'Allemagne contre la Russie. Les Etats-Unis veulent que la Finlande fasse la paix avec la Russie et, sans doute, la Finlande voudrait bien mettre fin à ce conflit épuisant, mais l'Allemagne exerce une puissante pression sur le gouvernement de Helsinki qui craint peut-être autant ses alliés que ses adversaires. Devant l'influence allemande, la Finlande n'ose céder aux demandes américaines et voilà la source des difficultés diplomatiques entre les deux pays.

Une autre complication diplomatique s'est accentuée aujourd'hui au sein des Nations unies. Le ministre des affaires étrangères de Russie a averti son ambassadeur en Angleterre de rompre les relations diplomatiques entre l'Union soviétique et le gouvernement polonais en exil à Londres. Les capitales anglaise et américaine déplorent cette situation et s'appliquent sans doute de toutes leurs forces à y remédier mais le problème est très épineux à résoudre.

Les Allemands ont annoncé qu'ils ont trouvé les tombes de plusieurs milliers d'officiers polonais près de Smolensk. Ces officiers ont été faits prisonniers lorsque l'armée de Russie a envahi la partie orientale de la Pologne au début de la guerre. Les Nazis prétendent que les Russes ont tué leurs prisonniers polonais tandis que Moscou prétend de son côté que ce sont les Allemands qui les ont tués en occupant Smolensk. Les Nazis ont exploité à fond leurs propres prétentions pour gagner des sympathies en Europe et soulever un sentiment anti-bolchéviste. Ils ont offert à la Croix-Rouge internationale de faire enquête sur cette affaire à la suite d'une demande semblable de la part du gouvernement polonais en exil. On croit dans certains milieux que l'Allemagne offrirait même aux Nations unies de former une commission spéciale pour faire enquête. On ne croit pas que les Alliés acceptent cette demande car l'Allemagne cherche avant tout à diviser les Nations unies.

Dans sa note au gouvernement polonais en exil, le gouvernement russe accuse les Polonais de tomber dans le piège de la propagande allemande au sujet des officiers tués. Quel que soit le pays coupable de la mort de ces officiers polonais, il est évident que les Allemands trouveront là une excellente arme de propagande et qu'ils s'en serviront le plus possible pour effrayer les pays satellites ou occupés de l'Europe avec le spectre de ces morts.

La question polonaise a déclenché ce conflit mondial et voilà que maintenant elle devient la cause d'une des plus grandes difficultés actuelles diplomatiques des Nations unies. Elle ne changera probablement pas le cours des développements militaires, car toutes les puissances militaires alliées sont solidaires les unes les autres et elles sont engagées dans une même voie d'où il ne leur est plus possible de sortir isolément. Le peuple polonais qui a longtemps souffert et qui s'est battu courageusement pour sauver son indépendance

doit souffrir de cette situation pénible. Londres et Washington tenteront sans doute de diminuer l'attente et le malaise actuel n'est peut-être pas sans remède. Les Polonais sont fiers de leur indépendance et continueront sans doute à la revendiquer après la guerre. Il est probable d'ailleurs que la position géographique de la Pologne ne se réglera qu'après le conflit, laissant ainsi à la diplomatie alliée le temps de préparer la solution propice.

LE NOUVEAU COMMANDANT DU 55

Le Lt-colonel Cliche

Pour la première fois, j'ai le plaisir d'écrire ces lignes pour nos chers soldats du Camp 55.

Quand nos gars passent devant l'hôtel, j'aime à les voir, marchant allègrement, l'air joyeux et exubérant de jeunesse.

Chers militaires, c'est à vous que je m'adresse pour vous féliciter de l'arrivée du Lieutenant-Colonel Cliche, votre nouveau Commandant.

Jusqu'ici Rimouski a été réellement laborisé sous ce rapport, car ceux qui ont occupé le poste de commandant ont laissé des regrets et le meilleur des souvenirs dans le Camp.

Le commandant Cliche est doué, à la fois, des qualités d'un vaillant soldat et aussi des dons du cœur qui font de lui un chef remarquable, éclairé, juste, sévère, mais d'une bonté paternelle pour les gars qu'il aime vraiment. Quels services un homme de cette trempe peut rendre au Camp 55!

La personnalité du Commandant est d'autant plus éclairée qu'elle est spiritualisée par une religion lumineuse et rayonnante. L'élément religieux qui régit sa discipline incomparable le rend cher déjà à tous nos gars, qui, eux aussi, ont reçu de leurs parents un solide enseignement religieux qui les rend aptes à apprécier l'oeuvre de leurs deux chapelains si dévoués et si bien à leur place dans ce Camp.

C'est avec bonheur que je souhaite la bienvenue au Commandant et à son idéale compagne que nous avons la bonne fortune d'avoir au Georges VI. Ce couple admirable de dévouement, de patriotisme, a laissé partout les traces de son passage. Aussi, devons-nous remercier la Providence d'avoir dirigé le Colonel vers notre place.

Quant à sa compagne, elle fera ici, comme dans les endroits qui ont précédé sa venue parmi nous, tout le bien qu'une ingénieuse et intelligente charité, doublée d'un tact impeccable, peut accomplir dans un milieu aussi favorable que l'est Rimouski.

Espérons que très bientôt toutes ces dames viendront faire la connaissance de madame Cliche et se mettre sous sa direction si pratique et si efficace. Elle sera bien secondée, j'en suis persuadée, par la bonne volonté et le patriotisme de nos charmantes Rimouskoises. J'invite les jeunes demoiselles à exercer leur hospitalité si aimable et si charmante envers nos soldats, afin qu'ils se sentent chez eux dans notre belle et progressive ville.

Le nouveau chef du Camp 55 va si bien organiser votre vie, chers soldats, que l'ennui ne trouvera pas un petit coin pour s'y loger. Que ce temps passé sous les armes et sous un règlement bien ordonné et une discipline virile soit pour vous une étape de regain de vie spirituelle et temporelle.

Je termine en vous disant adieu et bon courage. Pendant toute votre existence, vous garderez l'empreinte inoubliable du bien opéré chez vous par cette époque de sacrifices, de renoncements et de vaillance.

Mathilde CASGRAIN-POIRIER.
Hôtel Georges VI.
28 avril 1943.

REMERCIEMENTS

La famille Jules Michaud, de Rimouski, remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Jules Michaud par offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances, visites ou assistance aux funérailles. A être enrichis.
tous un cordial merci.

HOMMAGE A NOS MERES

Mères qui avez donné à Dieu et à la religion de nombreux et saints prêtres et religieux, nous nous inclinons profondément devant la beauté de votre sacerdoce fécond.

Mères qui avez donné à la patrie en danger de valeureux soldats pour la défendre, nous vous saluons avec respect et vénération.

Mères qui avez donné à la société canadienne cette multitude de travailleurs manuels, consciencieux et honnêtes et dont elle s'enorgueillit à bon droit, nous vous présentons publiquement le témoignage de notre reconnaissance.

Mères qui avez donné au sol fertile qui nourrit nos populations ces paysans vigoureux et tenaces, dont la vie frugale frappe d'étonnement, nous vous bénissons pour avoir assuré aux générations futures le fruit du labeur ancestral.

Mères qui avez donné à la nation tous ces fils dont le savoir ou la vertu, le dévouement ou l'activité inlassable, la force physique ou le courage, les oeuvres de l'esprit ou du cœur, ont depuis plus de trois cents ans contribué à forger l'armature morale, intellectuelle, professionnelle ou économique de notre Canada. Nous vous apportons le tribut de notre inaltérable gratitude.

Et pour vous honorer publiquement nous nous ferons un devoir d'acheter et de porter avec fierté le ruban «Hommage à nos mères» qui sera vendu à domicile, dans nos écoles et dans les principales rues de la ville par les jeunes filles de la J.O.C., J.E.C., J.L.C., le lundi, 10 mai prochain.

Pour honorer la Mère, gardienne discrète et fidèle de notre survie française, portons avec fierté le 10 mai prochain le ruban «HOMMAGE A NOS MERES». (La Ligue Catholique Féminine, comité diocésain de Rimouski).

Vient de paraître :

COMMENT AIMER POUR ETRE HEUREUX (1)

par Anne-Marie COUVREUR

«Comment aimer pour être heureux», voilà un titre alléchant! Et le livre n'est pas au-dessous de ce qu'il promet.

L'amour, c'est bien beau. Mais il ne suffit pas toujours d'aimer; comme en toutes choses, il y a la manière...

Ceux donc qui attendent l'amour et apprendront déjà à quelles conditions l'amour est découvert.

Ceux qui aiment y découvriront les moyens d'entretenir et d'intensifier leur bonheur, de le protéger contre les possibles dangers qui le menacent; ceux qui attendaient plus de bonheur dans l'amour comprendront peut-être en quoi ils ont manqué et se reprendront selon la vraie manière d'aimer pour être heureux.

Tout le monde doit apprendre ou réapprendre «Comment aimer pour être heureux».

(1) «Comment aimer pour être heureux», par Anne-Marie Couvreur. 190 p. Par la poste: \$0.65. En vente aux Editions FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Vient de paraître :

INITIATION A LA GEOGRAPHIE HUMAINE (1)

par Raymond TANGHE

Professeur à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

À la demande générale, voici que FIDES édite les causeries données à la tribune de Radio-Collège par M. Raymond Tanghe. C'est là une réalisation qui comblera les vœux de maints éducateurs et de maints étudiants, qu'ils aient eu ou non la chance d'entendre ces cours à la radio.

Modestement, le livre s'intitule «Initiation». Il n'en ouvre pas moins de vastes horizons sur la géographie physique, la sociologie, l'économie politique.

Les termes trop techniques en sont absents; les jeunes peuvent donc aborder et goûter cette lecture des plus intéressantes. Les professeurs aussi y trouveront leur profit; ceux qui enseignent la Géographie humaine proprement dite l'utiliseront comme manuel de base; ceux qui donnent des leçons de choses dans les classes élémentaires y trouveront une mine de documentation sur des sujets vivants et pleins d'intérêt pour les jeunes intelligences avides de connaître.

Quant aux adultes qui ont quelque souci de culture et à qui «rien d'humain n'est étranger», cette étude méthodique des rapports de l'homme avec son milieu géographique, ne manquera pas de leur plaire et de satisfaire probablement certaines de leurs curiosités. Nul doute qu'en fermant le livre, ils admettront s'y être enrichis.
Initiation à la Géographie hu-

CONFERENCE DE M. JACQUES MARITAIN A RADIO-CANADA

Le 2 mai, à 7 h. 30 du soir

C'est le philosophe Jacques Maritain, élu récemment président de l'Ecole Libre des Hautes Etudes Françaises à New-York, qui occupera la tribune de Radio-Canada sous la rubrique «Le catholique devant la guerre» le dimanche, 2 mai. M. Maritain parlera «des laïcs catholiques et du monde d'après-guerre». Cette fois, la causerie commencera à 7 h. 30 et non à 7 h. 45 comme précédemment.

Né en 1882, petit-fils de Jules Favre, élève de Bergson, confrère de Léon Bloy qui l'a converti au catholicisme, Jacques Maritain est une grande figure de notre temps. Il est bien connu dans la province de Québec, étant venu à plusieurs reprises donner des conférences à Montréal et à Québec.

Maritain est l'artisan principal de ce magnifique retour au Thomisme dont la France a été témoin durant ces dernières années. Il a écrit de nombreux ouvrages sur la Philosophie de saint Thomas et ses rapports avec l'art, la science, la sociologie et la politique.

maine est le deuxième de la collection Radio-Collège que FIDES a lancé par l'édition de Pelerinage dans le Passé de l'abbé Albert Tessier.

(1) Volume de 200 pages, format 6 1/4 x 8 3/4 pouces, en vente à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies au prix de \$1.00 (par la poste: \$1.10).

LES PREMIERS HARENGS DE LA SAISON

Le département des Pêcheries maritimes annonce que les premiers harengs de la saison 1943 ont été capturés samedi, le 24 avril, à Grande-Rivière, dans le comté de Gaspé-Sud. L'an dernier, les premières prises avaient été effectuées le 16 avril, à Percé.

L'activité va reprendre ces jours-ci dans les principaux centres de pêche de la Gaspésie. On commencera d'abord par emmagasiner dans les chambres des entrepôts frigorifiques du département, le hareng dont les pêcheurs se servent pour prendre la morue. Les premières prises de homard se feront à brève échéance. Celles du saumon suivront de près. Enfin, vers la fin de mai, nos pêcheurs débarqueront leurs premiers quintaux de morue.

Préférée pour sa Qualité!
une délicieuse et nourrissante céréale chaude pour le déjeuner



OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada met en souscription publique

LE QUATRIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,100,000,000

Daté du 1er mai 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

A quatorze ans
Obligations 3% échéant le 1er mai 1957

Rachetables à partir de 1954
L'intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre
Coupons des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

A trois ans et demi
Obligations 1 3/4% échéant le 1er novembre 1946

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre
Coupons des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, aux prix d'émission dans chaque cas, sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard. Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 18% le 1er juin 1943; 18% le 1er juillet 1943;
18% le 2 août 1943; 18% le 1er septembre 1943;
18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 3/4% le 1er octobre 1943.

Le dernier versement, exigible le 1er octobre 1943, comprend le solde du principal plus .64 de 1%, dans le cas des obligations 3% et .37 de 1% dans le cas des obligations 1 3/4%, soit l'intérêt couru lors du dit versement.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,100,000,000.

Le produit de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur autorisé, du Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisée, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 26 avril 1943, se clôtureront le ou vers le 15 mai 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 26 avril 1943.

DECLARATION DE L'HON. LOUIS ST-LAURENT

En marge de la campagne du quatrième emprunt de la Victoire.

On a donné à l'entente d'après laquelle le Canada contribue au fonds commun de la défense des pays libres le nom tout à fait inapproprié de cadeau. Une somme d'un milliard de dollars avait été affectée pour cette fin en 1942. Le Ministre des Finances a annoncé qu'il allait proposer au Parlement qu'une autre somme du même montant soit placée, cette année, à la disposition non seulement de la Grande-Bretagne, cette fois-ci, mais de tous les pays alliés.

S'agit-il bien d'un cadeau, et la somme représentée par ce prétendu cadeau est-elle versée en argent? Un journaliste a rencontré, à Québec, l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, venu passer quelques heures dans sa famille, et il lui a demandé une déclaration à ce sujet. PAS DE CADEAU EN ARGENT

« Il ne s'agit pas d'un cadeau en argent que le Canada verse à l'Angleterre ou à n'importe lequel des pays alliés », a dit l'honorable M. St-Laurent. « L'impression que l'on entretient à ce sujet en certains milieux est erronée, et elle doit être corrigée. »

« L'Angleterre n'a pas besoin de cadeau en argent. La Providence l'a placée à l'avant-poste des pays libres déterminés à défendre leur indépendance contre l'asservissement des Nazis. L'Angleterre supporte le poids des bombardements ennemis; ses villes sont dévastées; ses ouvriers doivent se cacher afin de produire les engins de guerre dont elle a besoin; ses routes maritimes sont sillonnées de sous-marins allemands qui guettent jour et nuit les convois lui apportant les ravitaillements indispensables. Et en outre de cela, les nations unies doivent conserver la suprématie sur les mers et assurer l'expédition de secours en hommes, en matériel de guerre, et en vivres en Afrique du Nord, et par la route de la Baltique, jusqu'aux ports du nord de la Russie. »

« Les nations unies ont besoin de vivres, de canons, de munitions, d'automobils, d'avions, de tanks et d'engins de guerre de toutes sortes. L'Angleterre en fabrique de très fortes quantités, mais pas suffisamment pour armer ou pour contribuer à armer toutes ses divisions qui font face aux légions allemandes sur les différents champs de bataille du jour. Il ne faut pas oublier que non seulement les usines de guerre de l'Allemagne produisent jour et nuit des armes qui servent contre nous, mais que les usines de tous les pays envahis, ce qui représente la presque totalité de l'Europe continentale, travaillent sans répit pour le Reich. Les bombardiers anglais et américains entravent cette production de l'ennemi; mais l'Angleterre et ses alliés doivent compter sur le surplus de la production de guerre du Canada puisqu'ils empêchent par leur vaillance, l'ennemi de venir tenter chez nous les raids dévastateurs et meurtriers qui sont chose commune dans les villes anglaises et russes. »

« C'est pour aider à l'Angleterre à remplir son rôle héroïque à l'avant-poste de la civilisation que le Canada lui a envoyé, depuis un an surtout, des vivres, des canons, des avions, des tanks fabriqués ou produits au Canada même. Tout cela représente notre contribution pour les frais de guerre nécessaires à la défense commune. Cette contribution consiste d'abord et surtout en matériel de guerre produit au Canada en quantités qui dépassent de beaucoup les besoins de notre propre armée. A l'heure actuelle, cet excédent de production est placé dans un fonds commun, et chacun des pays alliés recevra la part qu'il peut utiliser au meilleur des besoins stratégiques. LE CANADA EST DEVENU L'ARSENAL DE LA VICTOIRE

« Si cette contribution d'un milliard de dollars en matériel de guerre et en vivres du Canada aux pays alliés n'était pas faite, les Canadiens seraient moins taxés; ils auraient plus de confort, ils souffriraient moins du rationnement du bacon, du beurre, de la viande... Voilà les remarques que l'on entend parfois de la part de citoyens qui veulent vraiment la victoire des pays libres et du Canada, mais que les sacrifices qui leur sont demandés incommodent. A l'examen, cette objection apparaît spécieuse, et elle est dénuée de logique. »

« Nous avons un surplus de matériel de guerre produit dans nos usines. Si nous réduisions la production aux exigences strictes de nos armées actuelles, qu'arriverait-il? »

« Il faudrait fermer plusieurs usines, renvoyer des ouvriers, créer du chômage. C'est là que nous constatons vraiment l'importance pour l'embauchage intégral au pays de l'activité des usines de guerre qui, en plus de fournir l'équipement nécessaire par nos armées, produisent des

tanks, des avions, des canons, des munitions de toutes sortes, que l'on compte par quantités énormes déjà en Afrique du Nord et en Russie. »

« Le Canada est devenu un véritable arsenal. L'armée de nos ouvriers et de nos ouvrières est infiniment plus nombreuse que celle de nos soldats. Devrait-il en être autrement? Serait-il réellement opportun de modifier les proportions, d'augmenter l'armée combattante et de diminuer l'armée industrielle? N'oublions pas que la contribution du pays en matériel de guerre et en vivres a bénéfice de nos alliés qui se battent jour et nuit pour notre défense éloignée permet du même coup d'assurer du travail bien rémunéré à des milliers de Canadiens, et aussi des prix raisonnables et un marché facile pour une grande quantité de nos produits agricoles. »

« Si les Canadiens diminuaient leur effort en refusant de contribuer comme ils le font par une avance en matériel et en vivres aux pays alliés, ils feraient là un geste nuisible à leur pays en même temps que préjudiciable à des milliers d'entre eux qui tirent leur subsistance grâce à cette contribution volontaire du surplus de matériel et de matières premières non utilisées par nos armées. »

« Les Etats-Unis ont donné un titre beaucoup plus approprié à leur contribution au fonds commun des pays alliés lorsqu'ils l'ont appelé le prêt-location. Il n'y a pas un Américain qui ne sache que les dettes intergouvernementales de la première guerre mondiale n'ont pas été payées. Les milliards et les milliards de dollars que la république voisine avance, depuis son entrée en guerre à nos côtés, à tous les pays alliés, sous la forme de matériel de guerre et de vivres, ne sont pas destinés à être remboursés. Il faut admettre, cependant, que l'étiquette dont on les a affublés est plus politique, tout en étant moins juste, que celle de contribution volontaire du Canada à ses alliés. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les ouvriers américains profitent, dans la même mesure que ceux du Canada, de l'activité industrielle et agricole créée par une politique commune d'appliquer le surplus du matériel de guerre et des vivres produits dans les deux pays à l'effort commun indispensable pour vaincre un ennemi puissant. »

(Communiqué du Com. Nat. des Fin. de G.)

LES NOUVELLES DE LA SEMAINE A LA COMMISSION DES PRIX EN TEMPS DE GUERRE

(Communiqué) Les autorités fédérales annoncent qu'elles ont choisi le mardi pour être journée maigre dans les restaurants. Cet ordre entrera en vigueur dès le 4 mai et s'appliquera à tous les hôtels, restaurants et endroits publics où l'on sert de la nourriture. L'administration des vivres, à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, en annonçant ce règlement, définit la viande comme tout produit comestible provenant du bétail: veaux, moutons, agneaux et porcs, qu'il soit frais ou conditionné, sauf le lait et les produits connexes, le gras et les extraits de la viande. L'ordonnance permet de servir, le mardi, la soupe dont la viande est une partie constituante ou un ingrédient. La volaille et le poisson peuvent aussi être servis.

L'administration du rationnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avertit le public qu'il est illégal pour les consommateurs de vendre ou d'échanger toutes les denrées rationnées. Les autorités ont, en effet, reçu un certain nombre de plaintes d'après lesquelles les denrées rationnées sont échangées et vendues de la sorte. « Personne ne doit oublier, disent les porte-paroles de l'administration, que les denrées sont rationnées pour le bien général et pour maintenir les approvisionnements nécessaires à nos soldats. Mais on doit surtout se rappeler que nul consommateur n'a le droit de vendre ou d'échanger les denrées rationnées tels que le beurre, le thé, le café ou le sucre. Tout consommateur, pris comme tel, à agir ainsi sera poursuivi et sujet à des peines sévères. »

Bien que des automobilistes ne se sont pas encore conformés aux ordonnances du contrôleur de l'essence, fait remarquer le représentant du contrôleur des huiles à Québec, M. Henri Ducloux. Les automobilistes doivent placer dans le pare-brise de leur voiture le collant indiquant la classe à laquelle ils appartiennent. Les vendeurs de gazoline ont les ordres de ne pas livrer de gazoline à moins que le collant précité ne soit placé dans le pare-brise de la voiture.

« Trop de gens ne se sont pas encore rendus à ces exigences de la loi, dit M. Ducloux, et ils causent un tort considérable à ceux qui obéissent à l'ordonnance. C'est pourquoi les officiers préposés à l'application de cette loi

verront à la faire respecter et les infractions seront poursuivies avec toute la sévérité permise par l'ordonnance. »

ST-ANDRE DE RESTIGOUCHE

— Le 10 avril, M. le curé a fait faire la communion solennelle à 38 enfants. Les touchantes cérémonies qui se sont déroulées à près la messe n'ont pas manqué d'impressionner tous les cœurs. Ces enfants garderont de ce jour le meilleur des souvenirs et persévéreront, nous l'espérons, dans leurs engagements.

— Les soldats Armand Parent, de Montmagny, et Rosaire Landry, de Valcartier, ont passé une fin de semaine dans leurs familles.

— MM. Georges-Henri Lavoie, de Lac-au-Saumon, et Maurice Langlois, d'Amqui, sont venus passer leur congé de Pâques chez M. Jos.-B. Lévesque.

— M. et Mme Louis Ouellet, de Campbellton, ont rendu visite à M. et Mme Pierre Ouellet.

— M. Maurice Landry, de Mont-réal, est venu passer la fête de Pâques avec son épouse et ses enfants.

LES MECHANS

Divers.— M. l'abbé Donat Croussette, professeur au Séminaire de Rimouski, a visité ses parents à l'occasion de la fête de Pâques.

— Mlle Anita Lévesque, étudiante de l'Institut Rheault de Mont-Joli, Renée-Jeanne et Rachel Verreault, du Couvent de Ste-Anne des Monts, ont passé la fête de Pâques dans leurs familles.

— M. et Mme Philippe Keable, M. et Mme Louis Keable et leurs enfants, en visite chez M. François Keable, de Cap-Chat, ces jours derniers.

— Mme Alphonse Verreault, de Kéogami, et son fils Marcel, sont présentement chez M. Joseph Verreault.

— Mme Robert Langlois, de Port-Alfred, de passage chez MM. Octave Langlois, Antoine St-Gelais et J.-Bte Croussette.

— M. et Mme Georges Lavoie et leurs enfants ainsi que M. et Mme François Ross (Alice Lavoie) et leurs enfants sont allés à Capucins assister aux funérailles de leur mère Mme Arthur Lavoie.

— M. Frédéric Pelletier, Mmes Auguste Croussette et Robert St-Pierre, Mme Joseph Verreault, Mlle Eugénie Pelletier et Simone Lavoie ont également assisté aux funérailles de Mme Arthur Lavoie de Capucins.

Mariage.— M. Georges-Marie Ouellet a épousé Mlle Carmen Champagne, de St-Thomas de Chébourg. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Ste-FLORENCE

Incendie.— La maison occupée par MM. Raoul Allard et Gérard Levasseur a été entièrement détruite par un incendie, la semaine dernière. On ignore la cause du feu.

UN FAMEUX ACTEUR FRANCAIS VIENT DE MOURIR

HARRY BAUR

New-York.— Une courte dépêche de Vichy annonçait ces jours derniers la mort, à Paris, de l'acteur de cinéma français, Harry Baur.

Baur, qui joua d'importants rôles dans plusieurs des principaux films français de ces dernières années, fut arrêté à Berlin, en mai dernier, pour avoir forgé des papiers de famille, suivant une dépêche de Stockholm à cette date. Peu de temps après, un film de la Tobie qui avait coûté 2.000.000 de reichsmarks fut détruit parce que Baur, sa principale vedette, était juif.

L'acteur remplit le rôle de Jean Valjean, dans « Les Misérables », celui de M. Lepic dans « Poil de Carotte », de Ludwig von Beethoven dans « La vie et les amours de Beethoven », de l'empereur fou dans « Le Golem », de l'inspecteur de police dans « Crime et Châtiment », et le rôle-titre dans « Raspoutine ». Il joua Alain Requinault, le moine, dans « Carnet de Bal », Ivan Petrov dans « Les Yeux Noirs », et Mathias dans « Le Juif Polonais ».

Né de parents alsaciens qui avaient perdu leur fortune, Baur travailla sur les quais de Marseille à l'âge de douze ans. Il réussit à se faire admettre au Conservatoire de Musique de cette ville et fit ses débuts sur une scène, comme acteur amateur dans « Les Deux Aveugles », et plus tard, dans « Jean Valjean ».

Puis, il apparut sur la scène de Paris jusqu'à ce qu'il s'enrôla pendant la première grande guerre. Blessé, il revint à la vie civile et au théâtre puis fit du cinéma sa carrière. Il écrivit en 1936 ses mémoires pour le périodique français « Pour Vous », tiré par le cinéma américain, et préféra cependant à la gloire et à la fortune en Amérique la vie en France avec sa femme et ses quatre enfants.

DANS LE JARDIN par Gordon Lindsay Smith (3e article)

Des outils

Un bon outillage vous épargnera beaucoup de temps. Pour donner les meilleurs résultats, les outils doivent être gardés en parfait état, c'est-à-dire que les hoes, les bêches, les sarclours, doivent être bien aiguisés et propres; vous n'avez besoin que d'une lime pour cela. Votre tondeuse à gazon, de même, doit être gardée en bonne condition, afin que la coupe soit bien soignée et pour empêcher que les couteaux n'arrachent des morceaux de la pelouse et en laissent des parties non taillées. Un petit sarclour à main rendra plus facile votre travail dans le jardin; mais le coût d'une houe à traction sera vite compensé par les heures de la bêche qu'elle vous épargnera, si vous faites beaucoup de culture. Pour sarcler sous les fleurs et les légumes et pour détruire les mauvaises herbes sous les arbustes, servez-vous d'une houe hollandaise. Il y a des rateaux de grands divers variétés et des hoes de différentes largeurs.

Groupements

Les fleurs et les légumes se divisent en trois groupes quant au temps de l'ensemencement: 1.— ceux qui ont beaucoup de résistance; 2.— ceux qui en ont un peu moins; 3.— ceux qui sont tendres. Dans les catalogues de semence et sur les paquets, vous trouverez ces informations qui servent de guide dans toutes les différentes parties du Canada.

Le premier groupe se sème aussitôt que le terrain peut être tra-

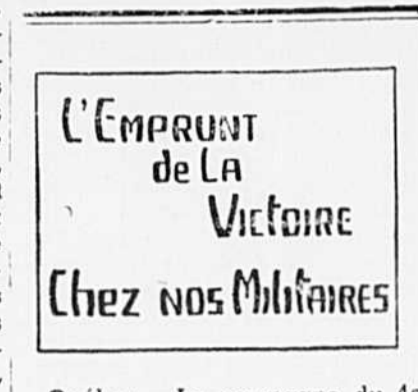
vailé, c'est-à-dire quand vous pouvez bêcher sans soulever de la boue. Une terre propre à recevoir la semence ou les plantes est celle qui s'émiette au toucher et non celle qui se forme en boule, nous disent les experts. Parmi les variétés les plus résistantes, on trouve: les épinards, la laitue, les radis, les pois parmi les légumes; les pavots, les cosmos, les centaurées Cyanus, les pois de senteur parmi les fleurs. Une gelée ne fera pas de tort à ces derniers; en général, plus vite ils sont plantés, mieux ce sera. Dans les variétés moins résistantes (lesquelles soutiendront une gelée ou deux), se classent: les carottes, les betteraves, les fèves, les patates et le blé d'Inde dans les légumes; les zinnias, les soucis, les coreopsis dans les fleurs. Les plantes tendres sont celles qui ne résistent pas du tout à une gelée, c'est-à-dire que si les germes sont assez avancés pour paraître à l'extérieur et que la température descende soudainement à 32 degrés, rien ne les sauvera. Dans cette catégorie, vous avez les melons, les concombres, les piments, les citrouilles, les tomates, les glaieules, les dahlias, les balisiers.

Rien ne presse

Vous ne gagnez rien et vous risquez beaucoup si vous êtes trop pressé, surtout dans les fleurs. Souvent, quand la gelée ne tue pas les premiers plants, elle les retarde de telle façon que le second semis rejoindra et même dépassera le premier.

Dans les légumes résistants, toutefois, c'est généralement une bonne habitude de prendre une chance et de semer tôt une partie de la semence, mais pas avant que le sol soit en état d'être

travaillé. Si vous risquez un tiers ou un quart d'un paquet de semence et qu'il n'y a pas de gelée tardive, alors vous obtiendrez une récolte plusieurs jours et même des semaines avant la saison régulière et vous en serez doublement fier. Pour les meilleurs résultats dans la qualité et la quantité, les experts conseillent trois semis successifs de chaque variété de légumes: le premier très à bonne heure, le deuxième au temps ordinaire des semailles et le troisième un peu plus tard. De cette manière, l'on prolonge la période de production dans les légumes frais.



Québec.— La campagne du 4e Emprunt de la Victoire bat son plein chez nos militaires de la 5e région de Québec: au fait, le capitaine Lucien Côté et le lieutenant Jean Lemont, respectivement président et membre du comité actif de l'Emprunt à l'Armée, en revenant de la région du Lac St-Jean après avoir visité le bas du fleuve, nous apprennent que déjà un centre d'entraînement a pratiquement atteint son objectif. La rivalité est grande entre les divers camps d'entraînement, les unités de l'armée active comme de l'armée de réserve et le C. W. A. C., Section féminine de l'Armée, et l'on peut s'attendre à

ce que, comme d'habitude, nos militaires fassent preuve d'esprit de corps et de sens du devoir « à accomplir ».

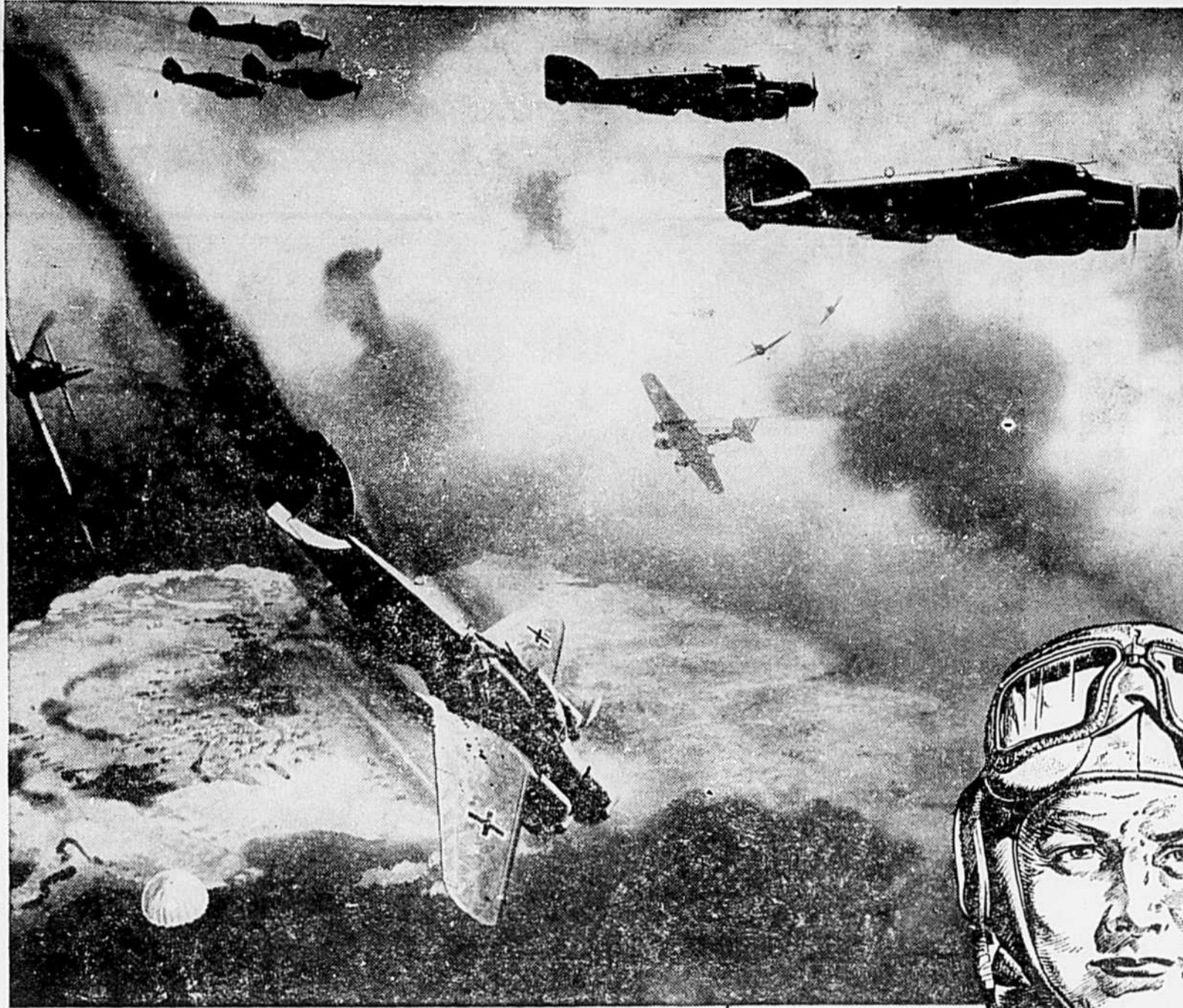
Vendredi, le capitaine Côté et le lieutenant Lemont rendaient visite au major René Marion, commandant du camp de Chicoutimi et qui est en même temps président honoraire du comité de l'Emprunt du camp.

Il n'y a aucun doute que le camp de Chicoutimi obtiendra son objectif quand on sait que les militaires de cet endroit ont fourni le plus haut pourcentage de souscriptions lors de la campagne de la Croix Rouge Canadienne qui eut lieu tout récemment: ils avaient dépassé leur objectif de 400%. Aussi, après l'assemblée du comité, le capitaine Côté, adressant la parole, en a profité pour féliciter les militaires au nom du brigadier Edmond Blais, M.C., commandant de la 5e région militaire de Québec. « Je connais fort bien la mentalité des gens du Lac St-Jean, et quand ils entreprennent de réussir une chose, ils en font un succès sans précédent: ainsi donc, je puis dire que je sais, d'avance ce que sera le résultat de la campagne du 4e Emprunt de la Victoire », disait le capitaine Côté.

Samedi, le capitaine Côté et le lieutenant Lemont se rendaient à Arvida rencontrer le lieutenant-colonel J.-R. Samson, V.D., commandant des défenses de cette région. Là aussi, l'activité est grande et le colonel Samson a confiance que l'objectif sera dépassé.

A Chicoutimi, comme à Arvida, il y eut représentation cinématographique pour les membres des comités, faisant voir comment la guerre a pu se rapprocher de chez-nous, depuis 1939.

Advertisement for 'PENSEZ AU VIEUX BAS DE LAINE' featuring an image of a wool sock and text about the 4th Victory Loan and the benefits of wool socks.



"Il y a **ENCORE**
de durs combats
à livrer..."



Mon cher oncle Jacques
 Merci pour votre lettre No 79 où vous me disiez quel travail
 vous avez à faire à Ottawa en vue du prochain emprunt de la
 Victoire. J'imagine que cela demande beaucoup d'organisation.
 Je voudrais que tout le monde au pays comprenne comme vous
 quelle tâche gigantesque nous avons sur les bras. Des amis qui
 n'écrivent semblent penser que la guerre est presque finie. Ils devraient
 bien se rappeler que durant trois ans nous avons perdu de tous côtés et
 que nous commençons seulement à remporter des succès. Nous venons de
 commencer à gagner et il reste encore de durs combats à livrer.
 Ces gens-là sont plus distraits qu'irréfléchis, ils prennent tout
 pour acquis. S'ils pouvaient voir ce que les gars de mon escadrille ont
 vu, ils changeraient vite d'attitude sur la guerre. Ils la prendraient au
 sérieux et comprendraient dans quelle terrible lutte nous sommes engagés:
 ils feraient tout en leur pouvoir pour mener la tâche à bout, ils achè-
 teraient des obligations de la Victoire jusqu'à la limite de leurs moyens et
 n'hésiteraient pas pour cela à se serrer la ceinture.
 Dites, mon oncle, vous avez sans doute appris la nouvelle au
 sujet de Louis Prieur, le fils de l'épicier. Il était mitrailleur dans
 notre escadrille - il a fait un raid nocturne la semaine der-
 nière et le pauvre gars n'est pas revenu. J'espère que sa mère

Can. J. 3497 F/lt Jean Dion
 C.A.R.C. (D'Outre-mer)
 Le 15 mars 1943



Battez-vous de toutes vos
forces; prêtez jusqu'à la
limite de vos moyens...
Achetez des Obligations
de la Victoire

Voici les commanditaires de ce message

Les membres suivants de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS

- H. G. LEPAGE, Enr.** ● **Le BON THEATRE Ltée.** ● **ANSELME COTE & Fils Ltée.**
- Les SPECIALITES DU GOLFE, Enr.** ● **Le MAGASIN ST-GEORGES, Enr.**
- La COMPAGNIE DE BOIS DU CENELLIER, Ltée.**
- Le MAGASIN VERREAULT, Ltée.**

Prêtez pour la Victoire... Préparez l'après-guerre

Ste-LUCE

Communion solennelle et profession de foi.—Mercredi à 8 h., eu lieu en notre paroisse la cérémonie toujours si belle de la Communion solennelle. M. le curé célébra la sainte messe. M. le vicaire fit l'instruction, rappelant aux enfants ce qu'ils avaient à promettre s'ils voulaient demeurer toujours dignes du nom de chrétien et par conséquent persévérer dans leurs bonnes dispositions. Tous s'approchèrent de la Table Sainte avec une piété édifiante. Après la messe, se formant en procession, ils vinrent, cierges allumés en main, se grouper près de l'officiant revêtu de la chape, pour la profession de foi et la renouveau des promesses de leur baptême. M. le curé donna ses derniers conseils à ces chers enfants et à leurs parents. Un cantique chanté avec amour par ces pieuses voix enfantines couronna cette belle cérémonie religieuse qui précéda la distribution des diplômes de capacité religieuse.

Jeudi Saint.—Les paroissiens, en grand nombre, ont fait la sainte Communion, et se sont fait un devoir de passer au moins une heure en adoration devant le Reposoir.

Vendredi et Samedi Saint ils ont assisté avec une grande piété à tous les exercices.

Pâques.—La grande fête de Pâques a été célébrée avec tout l'éclat possible. L'église était revêtue de ses parures de toute première classe. La beauté des décors, les magnifiques ornements en drap d'or du célébrant, l'orgue même de ses gais accords, tout en ce grand jour élevait l'âme et nous invitait à redire le joyeux Alleluia.

Notes diverses.—M. l'inspecteur Chs Lever a fait au cours de la semaine les examens des écoles pour le 2e semestre.

Mme Joachim Frenette, qui était hospitalisée à l'Hôpital St-Joseph, est maintenant de retour dans sa famille.

M. Armand Desrosiers, policier provinciale de Québec, Mme Rosario Houle et sa fillelette Carmel, de Drummondville, étaient en promenade chez M. et Mme Aurèle Desrosiers. Ils ont profité de leur séjour pour visiter leurs parents et amis de Ste-Luce et des localités voisines.

MM. Joachim Frenette, Eugène Tremblay et Yvon Ouellet étaient de passage dans leurs familles.

Aussi en visite parmi les leurs M. Willie Racine, officier de marine à Halifax, M. Roland Racine, Miles Rolande, Thérèse et Gemma Racine.

M. Henri Tremblay, é.e.m. à l'Université de Montréal, a passé quelques jours de vacances dans sa famille.

Mariage.—M. Félix Claveau, fils de M. et Mme Joseph Claveau, a épousé Mlle Julienne Desjardins, de St-Anaclet. Nos vœux de bonheur.

ST-ULRIC

Mutation de propriétés.—M. Jérôme Beaulieu a fait l'acquisition de la maison de M. Rosario Desrosiers. M. Octave Ouellet a acheté la ferme qui appartenait autrefois à M. Fortunat Langlois. M. Antonio Desrosiers a aussi acheté une ferme à Matane.

Baptêmes.—Est né à l'hôpital de Matane, Joseph-Hugues, enfant de M. et Mme François Bernier, Parrain et marraine, M. et Mme Léo St-Laurent, de Matane. Le 25 avril, a été baptisé Marie-Hélène-Paquerette, enfant de M. et Mme Alexis Ross. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Ross, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine, Ross, tante de l'enfant.

Mariage.—M. Albert-Ulric Pelletier, fils de Mme Ve Edmond Pelletier, et Mlle Louise-Anna Potras, de Ste-Félicité.

Visiteurs.—MM. Adalbert Roy et Fernand Pearson, de Québec, et Mlle Armandine Gendron, de Rimouski, sont venus passer les vacances de Pâques dans leurs familles.

Ste-ANNE DES MONTS

Naissance.—A M. et Mme Roméo Beaulieu, une fille baptisée sous les noms de Renée-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Fournier, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.—M. Gérard Lemieux a épousé Mlle Géraldine Vallée, de St-Joachim de Tourville.

Décès.—Le 20 avril, est décédé M. Georges Côté, époux de Alma Lepage. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, ses fils: MM. Thomas Côté, ex-député de Gaspé-Nord, Arthur et Gaudoise, des Etats-Unis, Louis, de l'Ontario, Georges, de Trois-Rivières, Hector, agent du «Soleil»; ses filles Mme Herménégilde Perée (Desneiges), Mme Ernest Lévesque (Eugénie), Mme Georges Pelletier (Atala) et un grand nombre de petits-enfants.

Va-et-vient.—M. Georges Fournier, insp. san., était de passage

Ste-ANNE DE LA POCATIERE

Feu M. Alph. Pelletier.—Une des familles les plus avantageusement connues et des plus estimées de St-Pacôme et de la région de Kamouraska vient d'être lourdement atteinte par la mort presque subite de M. Alphonse Pelletier, de St-Pacôme, survenue le 24 avril à sa résidence. Le défunt qui était l'époux de Dame Lili Blanchet est décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils le Rév. Père Bertrand-Marie Pelletier, o.p., vicaire à St-Dominique de Québec, MM. Bertrand et Georges, de St-Pacôme, Adrien, étudiant au collège de Ste-Anne de la Pocatière; sa fille Mme Emilie Vaillancourt (Simone), de Montréal, son gendre, M. Emilie Vaillancourt, de Montréal; sa belle-fille Mme Bertrand Pelletier (Gisèle), de St-Pacôme; sa belle-mère, Mme Euclide Courcy, de St-Pacôme; ses frères et sœurs, MM. Dominique Pelletier, Mme Pantoleon Dubé (Rose-Anna Pelletier), de St-Pacôme, Joseph Pelletier, de Central-Falls, R.I., et Mme Louis Gingras (Marie-Louise Pelletier), de Authier, comté de Châteauguay, Mme Victor Dionne (Bella Pelletier), du Vermont, E.U.; ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Philippe Dubé et Mme Délium, de St-Pacôme, M. Pantoleon Dubé, de St-Pacôme, M. et Mme Jos. Levesque, de Auburn, Maine, M. et Mme Eugène Blanchet, de Nashua, et Eustache Beaulieu, de Québec; son oncle M. Hyacinthe Lizotte, de St-Pacôme.

Le service fut chanté le 27 avril en l'église de St-Pacôme par le Rév. Père Marc Labonté, curé et sous-prieur à St-Dominique de Québec, et l'inhumation fut faite

L'ENTRAINEMENT DES "V.A.D." A L'HOPITAL SAINTE-ANNE

SAINTE-ANNE DES MONTS

La Section Sainte-Anne de l'Association Ambulancière St-Jean, sous la présidence de Mme (Dr) J-Emile Rioux, qui assistait récemment à l'assemblée annuelle de l'Association Ambulancière St-Jean pour se documenter sur place, va de succès en succès. En effet, le 3e cours (pour le Médaillon) donné par le Dr J-Noël Coutu, chef de la Brigade de Ste-Anne et médecin-assistant à l'Hôpital, sont terminés et les examens ont été passés avec succès par tous les membres.

Grâce à la gracieuse offre des Religieuses de St-Paul de Chartres, qui dirigent l'Hôpital, toutes les membres qui ont suivi les trois cours de «Secours aux blessés» et de «Soins des malades à la maison», commenceront cette semaine leur stage à l'hôpital pour leur qualification de V. A. D. (Detachment des Aides Bénévols). Elles y seront reçues par groupe de 4 à 5 à la fois et recevront leur enseignement de la R. S. Hélène, g.m.g., Supérieure de l'Hôpital Ste-Anne, et des religieuses Gardes-malades, chargées des divers services de chirurgie, de médecine, etc.

A cause de cette initiative louable des Religieuses de l'Hôpital et avec le concours dévoué des Médecins de cette institution, la Gaspésie sera dotée de l'une des premières sections de V.A.D. de la Province. Cette section de V. A. D., aidée de la Brigade volante organisée à Ste-Anne des Monts et dans les autres endroits stratégiques sous la présidence du Dr J-Emile Rioux, chirurgien en chef de l'Hôpital Ste-Anne et président régional pour Gaspésie-Nord de l'Association Ambulancière St-Jean, assurera les premiers secours aux blessés ou naufragés en cas de sinistres et verra au transport des grands malades à l'hôpital. Grâce à ces organismes créés par l'Ass. Amb. St-Jean sur le littoral nord de la Gaspésie, qui a pour chef-lieu, Ste-Anne des Monts, les Gaspésiens se sentiront mieux protégés contre les épidémies, les torpillages, les naufrages ou autres fléaux que peut apporter notre état de pays en guerre.



à Mont-Louis, dernièrement.

M. Thomas Côté, de Québec, était à Ste-Anne des Monts pour assister aux funérailles de son père.

Les soldats Richard Lepage, Paul-Emile Morin et Lionel Lévesque étaient de passage dans leurs familles, dernièrement.

ou cimetière paroissial.

A toute la famille, et spécialement au Rév. Père Bertrand-Marie Pelletier, nos plus vives sympathies.

L'Emprunt de la Victoire dans Kamouraska.—Le travail d'organisation du 4e emprunt de la victoire dans la région de Kamouraska est terminée quant à ce qui regarde l'Unité O-L de la division O-L. Les organisateurs de ce district sont MM. Emile Garneau et Henri Gravel.

Mardi le 20 avril il y eut à St-Pascal réunion des 16 sollicitateurs de la région en la salle paroissiale. Ont porté la parole MM. J.-E. Garneau et Henri Gravel.

Dans l'après-midi des vues cinématographiques expliquant le travail du sollicitateur et donnant d'intéressants conseils ont été présentés.

L'objectif du comté de Kamouraska a été fixé à \$100,000.00. Voici la liste des sollicitateurs de chaque paroisse avec le montant de leur objectif.

Ste-Anne de la Pocatière, \$28,000.00, Antoine Frère; St-Pascal, \$25,000.00, Elisee Gagnon; St-Alexandre, \$20,000.00, Art. Soucy; Ste-Hélène, \$16,000.00, G. St-Pierre; St-Pacôme, \$15,000.00, Jos. Levesque; St-Philippe, \$12,000.00, A. Marquis; Rivière-Québec, \$12,000.00, A. Lizotte; Mont-Cornet, \$10,000.00, J.-E. Bérubé; St-Eleuthère, \$8,000.00, Nap. Paradis; Kamouraska, \$8,000.00, Ludger Francoeur; St-André, \$6,000.00, arm. Martin; St-Denis, \$5,000.00, G. Guimont; St-Germain, \$5,000.00, J. Dionne; St-Onésime, \$3,000.00, J.-H. Lemieux; St-Joseph, \$1,000.00, J.-E. Soucy.

L'objectif pour l'emprunt dans les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata a été fixé à \$425,000.00. Pour la cité de Rivière-du-Loup, le montant à atteindre sera de \$150,000.

Feu Roger Lamarre.—Mardi, le 20 avril, ont eu lieu les funérailles de M. Roger Lamarre, fils de M. et Mme Joseph Lamarre, décédé le 16 à l'Islet à l'âge de 30 ans. Elles ont eu lieu à l'église paroissiale, au milieu d'une assistance très considérable. La cérémonie fut des plus solennelles. La messe de requiem et les motets de circonstance ont été rendus par la chorale paroissiale. C'est M. le curé J.-E. Donaldson qui a fait la levée du corps, et M. le vicaire, assisté de MM. les abbés Donaldson et Lemieux comme diacre et sous-diacre, chanta le service.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Joseph Lamarre, employé du C.N.R., son frère Emery, de l'Islet Station, ses sœurs Mme Ulric Thibault (Allida), et Mlle Marie-Paule Lamarre, de l'Islet; son beau-frère et sa belle-sœur, M. Ulric Thibault et Mme Emery Lamarre; son oncle M. Joseph Kirouac, de St-Cyrille de l'Islet; son neveu, M. Arsène Thibault, de l'Islet; ses cousins et cousines MM. Augustin, Arsène, Léo, Sylvio et Jean-Paul Gamache, de Québec, Ludger Latulippe, de Québec et Arsène Thibault, de l'Islet.

Le défunt laisse aussi dans le deuil sa mère Mme Joseph Lamarre, ses tantes Mme Ve François Gamache, de Québec, et Mme Ve Eugène Parent, de St-Prime du Lac St-Jean; son oncle M. Pierre Garneau, du Lac St-Jean, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines et autres parents.

Dans la nef, nous avons remarqué une foule considérable d'amis du défunt entre autres Mlle Adèle Gamache, de l'Islet.

A la famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

Belles émissions religieuses à CHGB.—A l'occasion de la Semaine Sainte, comme par les années passées, le poste CHGB a irradié des programmes spéciaux. Le Jeudi Saint, de 4 h. à 4 h. 30, il y eut le programme hebdomadaire «A l'ombre de la Croix» tout particulièrement dédié aux malades. Une causerie fut prononcée par M. l'abbé Charles Frère, directeur de cette émission, et la partie musicale fut rendue par Mlle Rose Lallemant, soprano, de Ste-Anne de la Pocatière. Le Vendredi Saint, de 4 h. à 5 h., le poste CHGB transmit le programme «Sur les pas de Jésus», qu'il diffuse chaque année à l'intention des malades. Irradié de la chapelle des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, cette heure religieuse comprenait une causerie prononcée par M. l'abbé Charles Frère, aumônier des Soeurs de la Sainte-Famille. Un magnifique programme de chant fut exécuté par un ensemble vocal de la paroisse sous la direction de Mlle Simone Michaud, organisatrice à l'église paroissiale. Avec l'autorisation de Son Eminence, il y eut aussi irradiation du Chemin de la croix fait dans la chapelle, avec des méditations spécialement préparées pour les malades.

Jeudi de la semaine de Pâques, l'émission «A l'ombre de la Croix» sera diffusée directement de la chapelle du collège et permettra d'entendre des pièces grégoriennes et religieuses interprétées par la Société Ste-Cécile.

Naissances.—Le 23 février dernier, Joseph-Jean-Louis-Hippolyte, enfant de M. et Mme Ernest Lizotte, Parrain et marraine, M. et Mme Hippolyte Caron, oncle et

tante de l'enfant.

Le 6 mars, Joseph-Jacques-André, enfant de M. et Mme Lucien Lavioie, Parrain et marraine, M. Thomas Pelletier, oncle de l'enfant, et Emma Dumais, grand-mère.

Le 9 mars, Marie-Françoise-Monique, enfant de M. et Mme Charles Bourgeois, Parrain et marraine, M. Eugène Lizotte, cousin, et son épouse.

Le 11 mars, Joseph-Jacques-Emile, enfant de M. et Mme Adrien Lacombe, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lacombe.

Le 13, Joseph-Pierre-André, fils de M. et Mme Paul Dumont, Parrain, M. Joseph Dumont, grand-père; marraine, Jeanne d'Arc Dumont, tante.

Le 14, Joseph-Léon-Jacques, enfant de M. et Mme Léon Sallant, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Anctil, oncle et tante.

Le 21 mars, Joseph-Léopold-Rénald, fils de M. et Mme Arthur Lizotte, Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Chamberland, oncle et tante.

Le 1er avril, Joseph-Donald-Jean, fils de M. et Mme G.-E. Potvin, Parrain et marraine, M. et Mme Donat Lizotte, oncle et tante.

Le 4 avril, Mariette-Laurie-Gemma, enfant de M. et Mme David Pelletier, Parrain et marraine, M. et Mme Os. Landry, oncle et tante.

Le même jour, Marie-Françoise-Nicole, enfant de M. et Mme H. Tremblay, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Tremblay, oncle et tante.

Le 7 avril, Marie-Hélène-Gertrude, fille de M. et Mme Gustave Beaulieu, Parrain et marraine, M. et Mme Oliva Lemieux, oncle et tante.

Le 11, Marie-Pauline-Ghislaine, fille de M. et Mme Auguste Lacombe, Parrain et marraine, M. et Mme Chs-E. Lallemant, cousin et cousine.

PAINKILLER advertisement with text: 'Le meilleur remède de famille', 'SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC'

Advertisement for 'LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE' featuring an illustration of people reading newspapers and a 'BON DE LA VICTOIRE' coupon. Text includes: 'Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à l'emprunt de guerre', 'Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir', 'POUR IMPRIMER DES OBLIGATIONS D'UNE VALEUR TOTALE DE \$1,100,000,000, IL FAUDRA 75,000 LIVRES DE PAPIER.', 'En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada', 'L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER', '972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL'

MESSAGE PUBLIC AUX DEPOSANTS de la BANQUE DE MONTREAL

En cette heure de péril national, notre pays exige plus que jamais de ses citoyens. Et avec raison, car nous n'avons jamais été en face d'une crise comparable à celle que la guerre a fait surgir à nos portes.

Vous, nos déposants, avez répondu loyalement et de plusieurs manières, et nous, à la Banque de Montréal, nous sommes particulièrement fiers de votre façon splendide d'acheter des Obligations de la Victoire. Nous sommes fiers, aussi, de tout ce que notre Banque a pu rendre de services à ses déposants et au Canada. Pendant une période de 125 années, qui a été marquée par les affres de huit guerres, notre Banque a constamment poursuivi sa marche, avec l'indéfectible assurance que le Canada triomphant allait connaître un avenir plus brillant que tout l'éclat de son passé. Cette foi a toujours été justifiée... elle est encore aussi grande que jamais.

Aujourd'hui, en pleine crise nationale, nous vous conjurons d'appuyer l'effort de guerre de la nation, en puisant dans votre épargne et votre revenu jusqu'à la limite de vos moyens, afin d'acheter des Obligations de la Victoire. Il nous fera plaisir de vous garder ces titres en lieu sûr, à très peu de frais. S'il vous faut de l'argent à un moment quelconque, les Obligations de la Victoire peuvent garantir un emprunt à la banque, que vous pourrez obtenir d'une façon simple et expéditive.

Votre pays a besoin que vous l'aidiez MAINTENANT en appuyant le Quatrième Emprunt de la Victoire.

BANQUE DE MONTREAL

N.-D. DU SACRE-COEUR

Service anniversaire.—Le 10 avril, a été chanté le service anniversaire de Dame Pascal Pineau (Victoire Lavoie), en présence de nombreux parents et amis.

Notes locales.—Mlle Bernadette Bélanger est en promenade à Jonquière.

—Mlle Jeanne Côté, institutrice, de Rimouski, a passé les vacances de Pâques dans sa famille.

—M. Normand Roy est retourné à Duchesnay pour y poursuivre ses études.

—Mlle Jeannine Garon, de Bic, a visité chez M. Wilfrid Patry.

—M. Napoléon Chrétien est retourné à Shipshaw.

—Mlle Cordélia Langis, e.c., de Rimouski, a passé quelques jours de vacances chez M. Hormisdas Langis.

—Le sergent Yvon Patry, des Fusiliers du St-Laurent à Port-Daniel, a passé un congé chez son père M. Wilfrid Patry.

—Mlle Rita Dionne est revenue de l'hôpital en bonne voie de guérison.

—Le sergent-prévôt François Parent, Mme Parent et leur famille, de Rimouski ont visité chez Mme Anthime Parent.

—M. Eugène Turcotte est parti pour Montréal.

—M. Charles-E. Langis est de retour de Montréal.

—M. Arthur Lévesque, de St-Simon, de passage chez Mme Joseph Roy.

—M. Louis Lafresnaye, de Rivière-du-Loup, de passage chez M. Dolor Dorval.

—MM. Gérard et Albert Lavoie sont revenus de Dolbeau.

—MM. Alphonse Parent et Armand Pineau sont de retour d'Arvida.

—M. Georges-H. Roy est revenu de Montréal.

—M. Carmel Albert, étudiant à l'Université Laval, de passage chez son frère M. François Albert.

—Mme Emilie Nicol, de Bic, en visite chez M. Louis-Ph. Pineau.

—M. Ferdinand Pineau, de la prévôté de Québec, a passé Pâques chez sa mère Mme Patrice Pineau.

—M. Louis-Ant. Dubé et son fils Lucien sont partis pour Sorel.

—Mme Georges Lévesque est revenue de Québec.

—M. Gilbert Parent, de St-Fabien, de passage chez M. François Raymond.

—Mlle Heppell, de Causapsacal, en visite chez Mlle Maria Bélanger.

—M. et Mme Jean Pineau, de Montréal, en visite chez M. Louis-Ph. Pineau.

—MM. Conrad et L. Côté sont revenus de Clova.

—Mlle Alice Lavoie est allée à Montréal.

—M. et Mme Gérard Lapointe, de Rimouski, de passage chez M. Hormisdas Langis.

—Mlle Albert, de St-Narcisse, ont visité chez M. Adolphe Parent.

—Mlle Perreault, de Bic, en visite chez Mme Joseph Roy.

—Mlle Marcelle Pineau, de l'École Normale de Rimouski, de passage chez son père M. Edmond Pineau.

—M. Yves Langis, de l'École d'Arts et Métiers de Rimouski, a visité son père M. Hormisdas Langis.

—M. Antoine Pineau, de l'École d'Arts et Métiers, et Mlle Rolande Pineau, de l'École Ménagère, de Rimouski, en visite chez leur père M. Aubert Pineau.

—Mlle Rachel Langis, de l'École Ménagère, en congé de Pâques chez son père M. Valmore Langis.

—Mlle Annette Caron, de l'École Normale, a passé Pâques chez son père M. Arthur Caron.

—Mlle Imelda Dionne, de l'École Ménagère, en visite chez son père M. Edgar Dionne.

—Mlle Marie-Paule Lafresnaye, de l'École Ménagère, a passé Pâques chez sa grand-mère Mme Joseph Roy.

QUESTIONS DES CONSOMMATEURS A LA COMMISSION DES PRIX

Q.—J'ai remarqué que les pyjamas d'enfants semblent plus courts. Ne serait-il pas préférable d'en réduire la largeur plutôt que la longueur?

R.—Rogner sur la largeur aurait tendance à diminuer la durée des pyjamas. Si vous croyez que les manches ou les pantalons sont plus courts qu'autrefois vous devez envoyer à votre comité local de la Commission des prix et du commerce, le nom du manufacturier ainsi que tous les détails concernant ce vêtement.

Q.—Pouvez-vous me dire quelles sont les viandes qui ne seront pas rationnées?

R.—Les viandes délicates telles que les rognons, le foie, les cervelles ne seront pas rationnées. Les viandes contenant 50% d'os ou plus ne seront pas rationnées.

Q.—Dois-je observer les règlements de la confection en refaisant des vieux vêtements?

R.—Les règlements ont été adoptés dans le but d'économiser les tissus neufs. Les couturiers amateurs ou professionnelles n'ont pas à s'occuper de ces restrictions quand elles refont du neuf dans du vieux.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT RHEAULT MONT-JOLI & RIMOUSKI

A la fin de mars, les institutions enseignantes de Mont-Joli prenaient la scène de la salle municipale pour présenter un programme intitulé NOS ECOLES AU MICRO, sorte de s.v.p. sur l'histoire du Canada, couvrant la période de 1810 à 1860. L'École Normale, l'Externat du St-Rosaire, l'Académie St-Joseph et l'Institut Rheault étaient représentés par deux délégués chacun. M. C.-E. Bélanger, professeur, agit comme animateur et Mme L.-J. Gagnon, comme juge-chronométrateur. L'Institut Rheault se classa troisième, après l'Académie St-Joseph et l'École Normale. Vives félicitations à tous les délégués pour la façon dont les réponses ont été données. Espérons qu'il y aura lieu de reprise... Madeleine Lévesque et Benoît Rioux agissaient pour nous.

Du 21 au 28 avril ont eu lieu les vacances pascals. Tous nos professeurs masculins en ont profité pour entrer en retraite fermée, à Mont-Joli. Et maintenant, ils sont prêts à terminer l'année avec les lumières de l'Esprit-Saint. La valeur d'une retraite fermée? Notre revue «Souvevenirs» de mai y consacrera un éditorial.

Avec le mois d'avril se sont terminés les cours d'anglais du soir, section adultes, magistralement enseignés par M. C.-E. Bélanger, professeur à l'École Normale de Mont-Joli. Ces cours avaient débuté vers la mi-novembre. Nul doute que les élèves qui ont persévéré en retireront des résultats épatants. Souhaitons que ces cours se continuent, l'an prochain, pour le plus grand bien des intelligences avides de manier la langue seconde.

Le samedi, 22 mai, aura lieu, à l'Institut Rheault de Mont-Joli, le 4e concours annuel d'admission à l'Institut Rheault. Ce concours est ouvert à tout élève de la région, n'ayant suivi aucun cours à l'Institut Rheault (de Mont-Joli ou de Rimouski) antérieurement, n'étant pas parent (au degré de frère ou de sœur) avec un membre du personnel enseignant de l'Institut Rheault et ayant complété, dans le passé, ou terminant actuellement sa septième année primaire. Ce concours comprendra deux examens dont l'un en dictée française et l'autre en arithmétique. Les concurrents seront classés suivant leur capacité, dans le Commercial Secondaire ou Supérieur ou Complémentaire. Le vainqueur du concours, par le total des points, à quelque cours qu'il appartienne, aura droit à une année de cours commercial régulier gratuite, à l'Institut Rheault (de Mont-Joli ou de Rimouski), de septembre 1943 à juin 1944 inclusivement. Les inscriptions seront reçues, au secrétariat de l'Institut Rheault, jusqu'au vendredi, 22 mai, inclusivement. Le vainqueur du concours, outre de se procurer ses manuels et fournitures classiques, devra déboursier \$1.00 par mois, l'an prochain, pour la dactylographie. C'est donc une bourse de \$60.00 qui est offerte. Cela en vaut la peine. Les intéressés sont priés de ne pas oublier la dernière date d'inscription.

Avril est terminé. Déjà? Les diplômes s'en viennent... Il est temps plus que jamais d'y songer. Secouons-nous, avec le printemps...

Le Bureau de Direction.

L'EXECUTIF DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DANS NOTRE PROVINCE

M. R.-A. Bell, secrétaire privé de l'Honorable M. Bracken; M. Bona Arsenaull, de Québec, Président de l'Association Progressiste-conservatrice de la Province de Québec; L'hon. Lucien Gendron, C.R., vice-président de l'Association Progressiste-conservatrice du Canada; M. J.-A. Morin, C.R., de Montréal, vice-président; M. Philéas Paré, conseiller municipal de Montréal, vice-président; M. Paul-E. Lafontaine, avocat de Montréal, secrétaire.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

La décision de l'Office des Produits Laitiers d'acheter au cours d'avril, à un prix de 35c la livre, f.a.b. Montréal, le surplus de beurre de beurrier que l'on aurait à lui offrir, permet de maintenir ce marché stable.

Il faut signaler cependant que cet Office n'acceptera que le beurre pasteurisé de première qualité, ne contenant pas plus de 2% de sel et expédié en pains solides de 56 livres enveloppés dans du parchemin double rang et placés dans des boîtes de bois neufs.

Nous insistons sur le fait que le beurre d'avril dont vous pour-

riez disposer ne devra pas nous être livré à Montréal après le 28 avril, afin de nous permettre de le classer, de le peser et de l'offrir à temps à l'Office. Si la livraison ne nous en est effectuée que le 29 ou le 30, nous ne pourrions en assurer la remise à ce prix de 35c la livre, f.a.b. Montréal, pour la première qualité.

Lundi matin, le 19 avril 1943, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était cote de 35c à 35 1-4c la livre.

FROMMAGE

La demande est active et les prix sont fermes.

OEUFs: Montréal et Québec. L'Office des Produits Spéciaux a annoncé qu'il acceptera, d'ici nouvel orare, les oeufs disponibles pour l'exportation à un sou de plus la douzaine que les prix déjà établis pour les livraisons du mois d'avril.

A la suite de ce communiqué et aussi à cause d'une demande plus active et d'une offre moins abondante pour fins domestiques, ce marché affirme une tenue plus stable.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. Marché assez stable aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC SUCCURSALE DE QUÉBEC

Semaine finissant le 17 avril 1943 inclusivement

OEUFs 34c

A — Gros — 34c

A — Moyen —	32c
B —	30c
A — Poulette —	30c
C —	28c

VEAUX ABATTUS Engraissés au lait	
Bons —	20c
Moyens —	19c
Communs —	18c

POULES ABATTUES	
A — 5 lbs et plus	27c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	26c
B — 5 lbs et plus	25c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c
B — 3 lbs jusqu'à 4 lbs	23c
C — 5 lbs et plus	22c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)	
A — 5 lbs et plus	34c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	33c
B — 5 lbs et plus	32c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs	31c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
A 5 lbs et plus	32c
A 4 lbs jusqu'à 5 lbs	31c
B 5 lbs et plus	30c
B 4 lbs jusqu'à 5 lbs	29c
C 5 lbs et plus	27c
C 4 lbs jusqu'à 5 lbs	26c
C 3 lbs jusqu'à 4 lbs	25c

POULETS ABATTUS
(A Griller)

A — 34c

B — 32c

C — 28c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS	No 1 pasteurisé	35c
	No 2 pasteurisé	34c
	No 3 pasteurisé	33c
FROMMAGE		
Semaine finissant le 13 avril 1943, inclusivement		
BLANC COLORE		
Sur base de bacon	No 1 — 20 1-4c	No 1 — 20 1-4c
Pesanteur chaude	No 2 — 19 3-4c	No 2 — 19 3-4c
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.	No 3 — 19 1-4c	No 3 — 19 1-4c
BEURRE FRAIS	N.B. Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.	
Semaine finissant le 12 avril		



BUVEZ Coca-Cola GLACÉ
TRADE-MARK

ASSURANCES
S. Z. COTE, Enr.
LUCIEN MORIN, prop.-gérant
Edifice Banque Canadienne Nationale
C. P. 459 — RIMOUSKI, P. Q.
Tél: Bureau, 33; Résidence, 379 m 4
Au service du public depuis 30 années

Georges MASSON
COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT
149 St-Germain, RIMOUSKI.

Pour la...
Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.
L'Imprimerie Gilbert Ltée.
RIMOUSKI.

Boîte postale 408
ARSENE MICHAUD
ENTREPRENEUR DE TUBERAIRES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue St-Paul, Côté-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

CARTES PROFESSIONNELLES

— **Avocats** —
GAGNON & GAGNON
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cle de Pouvoir
RIMOUSKI

CASGRAIN, CARON & TESSIER
AVOCATS
Farrault Casgrain, C. R.
Amédée Caron, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
RIMOUSKI
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon.

ARTHUR GENDREAU, LL. L.
AVOCAT
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI
Bureau Amqui (hôtel Louisa)
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

ALPHONSE GARON, C. R.
AVOCAT
RIMOUSKI
Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1-er et 3ème samedis de chaque mois.
Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 — Tél. 276
Bureau en fin de semaine à Amqui.

— **Notaires** —
EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau: Immeuble GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

BELZILE & BELZILE
NOTAIRES
Gleason Belzile, L.L.L.
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI

— **Arpenteur** —
LOUIS-LEO DOYON
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseiller
Tél. 224 — 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI

— **Médecin** —
Dr J.-O. DRAPEAU
MEDECIN-CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr M.-A. BOUDREAU
Médecin général et Obstétricien
5 rue Bonsecours
Téléphone: 418
Consultations: Avant-midi: à l'Hôpital.
Après-midi: 1½ à 4½
Soirée: 7 à 9.

Dr OMER LECLERC, M. D.
Médecin général et obstétricien.
SPECIALITE: Maladies des enfants.
Avant-midi, consultations à l'Hôpital.
Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi.
Soirée: 7 à 9 heures.
Tél.: 631 — 158, St-Germain, RIMOUSKI.

— **Courtier** —
J. ADEODAT DRAPEAU
Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc.
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrochers & Dionne.
Téléphone 75 RIMOUSKI R. F. 98

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
RIMOUSKI, P. Q.
Tél. Rés. 639
Tél. Entrepôt 61

Jusqu'au Bout

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

CONTRIBUTION DE JOHN de KUYPER & SON

A TOUS NOS ABONNES

Le tarif postal étant augmenté, veuillez rectifier la date d'échéance de votre abonnement et nous envoyer le montant dû afin de nous éviter d'envoyer des factures à chaque mois.

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q. Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis. Prix de l'abonnement \$1.00 par année. \$1.50 à l'étranger. Tarif des petites annonces: une fois .50 pour vingt mots quatre fois \$1.50.

Bureau: au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

PETITES ANNONCES

TAPIS CROCHETES Désirons tapis crochétés—n'importe quelle quantité. Acheteons au comptant. Meilleurs prix payés. Ecrire Compagnie La Fayette, Boite 1404, Place d'Armes, Montréal.

A VENDRE Magasin de merceries et boutique de tailleur. Le seul à Baie-Comeau. Adressez vous à J.-L. Lemay, Baie-Comeau, Qué.

A VENDRE Bonne terre de 100 acres, située dans le rang de l'église de St-Narcisse, à vendre à bonnes conditions. Aussi, machines pour salon de coiffure et un terrain à bâtir. S'adresser à J.-A. Matte, 111 St-Germain, Rimouski.

2 AGRANDISSEMENTS GRATUITS Avec chaque film développé au avec 10 impressions, le tout SEULEMENT 25c plus 5c pour postage et taxes. PHOTOGRAPHIC LABORATORIES Boite Postale 545, Sherbrooke, Qué.

FERME A LOUER OU A VENDRE Située à 1/2 mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

8 AGRANDISSEMENTS Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et taxes. PHOTO POSTALE Boite Postale 522, Sherbrooke, Qué.

GRAPHOLOGIE Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaissez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresse, le tout accompagné de 75 cents. Adressez à: TANTE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

"RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS" JEUDI SOIR CHARLES DECHAMPS dans LE TRAIN POUR VENISE sous la direction de PAUL L'ANGLAIS 9 HRS P.M. CKAC CHRC

SUBMISSION POUR CHARBON ET COKE (Éditions fédérales—Province de Québec) Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire à leur enregistrement, au ministère des Travaux publics, 111, rue St-Jacques, Québec, le mardi 11 mai 1943, pour la fourniture de charbon et de coke pour les éditions du Dominion dans la province de Québec, EXCEPTÉ MONTREAL. On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, 111, rue St-Jacques, Québec, ou au sous-secrétaire à leur enregistrement, au ministère des Travaux publics, 111, rue St-Jacques, Québec, P.Q. Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchandises de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'ajuster de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission, ou des bons de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituées, garantis aux conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant. Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 21 avril 1943.

NOTES LOCALES

M. Jacques Renaud est de retour de St-Joseph de Beauce, où il a assisté au mariage Renaud-Morin. M. Bona Roussel a passé les vacances de Pâques dans sa famille à Rivière-du-Loup. Madame Moïse Gagnon, de Québec, est venue au chevet de son père M. le Dr Josué Pineault, la semaine dernière. M. Elzéar Gauvreau est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal. M. Uldéric Giguère, de Québec, a assisté mardi au banquet des agents de la Montreal Life, à l'hôtel Georges VI. M. Benoit Ste-Marie a passé la fin de semaine à Montréal. M. Séraphin Lapière, de Matane, était en ville, au cours de la semaine. M. le notaire Philippe Cossette, de Causapsal, était de passage à Rimouski, mercredi. M. Georges Bhérér, qui a travaillé quelque temps à Sorel, est de retour dans sa famille. M. Thomas-Louis Martel est retourné dans sa famille à Forestville.

AU THEATRE CARTIER

Dimanche le 2 mai 1943. AU PROFIT DES SOLDATS D'OUTRE-MER Deux représentations, la première à 2 h. 30 et l'autre le soir à 8 heures. FAY WRAY, JEAN HERSHOLT dans MELODY FOR THREE

Toutes les comédies musicales sont aimées à nos théâtres de Rimouski, mais nous sommes assurés que celle-ci saura satisfaire les plus difficiles. Vous y entendrez plusieurs chansons anglaises très populaires. Il y aura aussi des danses et musique de genres. Ne manquez pas cette merveilleuse comédie musicale. Venez en foule vous divertir, tout en encourageant nos vaillants défenseurs.

3, 4 et 5 mai 1943. LARQUEY, JEANNE BOITEL, FRANCE ELLYS dans LE MARIAGE DE VERENA

Ce film est l'histoire des malheurs qui suivirent la faute d'une jeune servante tyrolienne. Le mariage de Verena peut constituer une leçon utile et faire réfléchir De beaux sentiments de charité chrétienne, d'amour du prochain et de pardon généreux. C'est une histoire véridique que vous ne devez pas manquer. Au même programme actualité canadienne et comédie.

6, 7 et 8 mai 1943. JUDY GARLAND, MICKEY ROONEY, RICHARD MANNING dans BABES ON BROADWAY

Voilà une comédie musicale aussi amusante que charmante. Il s'agit d'un jeune homme qui fait valoir ses talents de chanteur et de danseur dans un très humble cabaret, dans une cave, et d'une jeune fille, excellente chanteuse qui n'attend qu'une occasion pour mettre en relief sa personnalité. Bientôt ces jeunes préparent un magnifique spectacle dans le but de subvenir aux besoins d'enfants pauvres, mais la soirée est manquée lorsqu'un officier de police annonce que l'édifice est trop vieux, que les spectateurs sont en danger. Quel en sera le résultat? Nos jeunes artistes connaîtront-ils le succès? Vous verrez aussi le 8e épisode de la série King of Texas Rangers et une comédie.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

1, 3 et 4 mai 1943. PRESTON FOSTER, BRENDA JOYCE, HAROLD HUBER dans LITTLE TOKIO U.S.A.

C'est un grand film d'espionnage où un détective cherche à découvrir une bande d'espions. Au cours de ce film vous vivrez des instants pathétiques où le détective se fera arrêter et passera par toutes sortes d'aventures avant de maîtriser les fameux espions. Ce film est le meilleur film d'espionnage jamais passé à notre théâtre. Vous verrez aussi le premier épisode de la série Dick Tracy vs Crime, et une comédie.

5, 6 et 7 mai 1943. CHARLES TRENET, JACQUELINE PAGAUD, MARGUERITE MORENO dans LA ROUTE ENCHANTEE

Jacques Minervoïs quitte sa famille pour aller à l'aventure chercher le bonheur. Au cours de ses pérégrinations il arrive à un château. Puis il s'engage à un Musicien-Hall et devient un grand artiste. Il rencontre une jeune fille, qui lui plaît beaucoup; il aura en même temps trouvé le bonheur, si longtemps cherché. Vous verrez aussi au même programme une comédie et un sujet court.

LES PETITES CHOSSES DE LA PETITE HISTOIRE

(Suite de la première page) Le naufrage de l'Original. En 1878, on dynamitait dans le port de Québec l'épave d'un navire qui avait fait naufrage lors de son lancement le 2 septembre 1750. Elle se trouvait en travers du fleuve, la proue sur Québec. Comme les ancres des navires en navigation s'accrochaient fréquemment à cette épave, les autorités du port décidèrent de l'enlever, et il fallut employer la dynamite. Ce navire était l'Original, l'un des quelques vaisseaux que les intendants de la Nouvelle-France avaient résolu de faire construire à Québec depuis 1724. En 1731, les plans d'un vaisseau de transport de 500 tonneaux furent envoyés à l'intendant Hocquart, le «Beauharinois», le «Canada», le «Caribou» et le «Castor» y sont mentionnés; ce dernier fut lancé en 1745 et des que le chantier fut libre, le «Saint-Laurent», frégate de 22 canons, fut mis en chantier. L'Original prit sa place et fut lancé en 1750. Le calcul avait été mal fait pour le lancement. Emporté par le courant, le vaisseau s'échoua sur un rocher et une forte marée l'entraîna au fleuve, où il sombra.

Le traitre Radisson

Un grand nombre de nos personnalités historiques du régime français ont été romancés, c'est-à-dire qu'ils ont servi de personnages dans des oeuvres d'imagination. Frontenac, notamment, a été maintes fois romancé, entre autres, par la romancière américaine Willa Cather. Voici qui nous tombe sous la main un roman historique où l'on voit Pierre-Benoit Radisson personnifié comme traitre, ce qui était, d'ailleurs, parfaitement exact dans la réalité. Ce roman est du romancier anglais sir Gilbert Parker, auteur d'un grand nombre d'autres romans de même nature basés surtout sur l'histoire canadienne, que l'auteur, semble-t-il, a soigneusement étudiée. L'ouvrage où apparaît Radisson comme traitre et bandit, en lutte avec Pierre Lamoyne d'Iberville, est intitulé: «The Trail of the Sword». Une traduction française en fut faite par Nizaire Levasseur, de Québec, sous le titre: «Femme ou Sabre».

DECES

Le 28 avril, à l'Hôpital St-Joseph, est décédée Mlle Colombe Bouchard, âgée de 16 ans. Elle était la fille de M. et Mme Eugène Bouchard, de St-Léon-Grand. Les funérailles auront lieu, demain matin. A Baie-des-Sables, le 26 avril, est décédée Mme Godefroy noussou (Céclie Carry). Elle était âgée de 78 ans. Hier, en l'église de Bic, ont eu lieu les funérailles de Mme Thaddée Robicnaud (Céline-Délima Lais), décédée le 25 avril, à l'âge de 81 ans. A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 27 avril, est mort M. Georges Rioux, âgé de 23 ans. Il était le fils de M. Georges Rioux, de St-Jean. Mme Ernest Morin est décédée à St-Octave de Méis le 25 avril. Outre son mari, lui survivent six enfants, cinq soeurs et ses beaux-parents M. et Mme Eugène Fontaine. M. l'abbé Antoine Perreault, maître de chapelle de la cathédrale de Rimouski, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur madame Ernest Nollet (Marie-Anne Perreault), décédée à Ste-Rose du Dépeylé le 29 avril. Elle était âgée de 53 ans. Lui survivent, outre son époux, M. Nollet, quinze enfants, dont sept fils et huit filles. Est décédée subitement Mme Zénon Thibault (M.-Rose Gagnon), des Boules (Matane). Elle laissa pour la pleurer, outre son mari, treize enfants, entre autres madame Joseph Massé, d'Amqui, et trois fils dans l'armée canadienne.

ACCIDENT

Le premier accident d'automobile survenu dans la région de Rimouski s'est produit dimanche sur la route de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Une auto, remplie d'enfants, a capoté, mais heureusement il n'y a pas eu de blessés gravement.

CONDAMNE

Un cultivateur vient d'être condamné pour infraction à la loi de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre à une forte amende. Accusé d'avoir été trouvé en possession de provisions considérables de denrées alimentaires, entre autres 1875 livres de sucre, 45 livres de thé, 56 livres de miel, une caisse de cacao, etc., l'inculpé devra verser une amende de \$500 pour chaque accusation portée contre lui.

MARIAGE

Lundi le 26 avril, à St-Donat, a été béni par M. le curé Pierre Saindon le mariage de Mlle Yolande Ross, fille de M. et Mme Paul-Emile Ross, de St-Donat, avec M. Lucien Jean, d'Amqui, fils de M. et Mme Alfred Jean, de St-Jean de Brébeuf. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

FUNERAILLES DE M. JEAN-CLAUDE ROY

Les funérailles de M. Jean-Claude Roy, fils de M. Gédéon Roy, i.l., échevin, chef du Service provincial des Terres et Forêts à Rimouski, et de Mme Roy, ont eu lieu lundi à la cathédrale et ont été des plus imposantes au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le regretté défunt n'était âgé que de 20 ans et un mois. Ancien élève du Séminaire de Rimouski, il était entré à l'École Technique pour y faire un cours d'études spécialisées dans lesquelles il excellait. Il est décédé à Québec jeudi, le 22 avril. Son père, qui était à son chevet, accompagna la dépouille mortelle à Rimouski. M. et Mme Roy et leur famille ont reçu de nombreux témoignages de sympathie, dans leur cruelle épreuve. La levée du corps, à la cathédrale, fut faite par M. le curé C.-Eug. Parent, M. le chanoine Lionel Roy, ancien supérieur du Séminaire, assisté de diacre et sous-diacre, chanta la messe de requiem et présida à l'absoute. Pendant le service, auquel assistaient plusieurs membres du clergé et des élèves du Séminaire, anciens condisciples du défunt, le chant fut rendu par la Chorale St-Germain, dirigée par M. l'abbé Antoine Perreault. M. le chanoine Alphonse Fortin tenait l'orgue. Le corps et les coins du poêle étaient portés par dix élèves du Séminaire, anciens confrères de classe. Un autre, M. Albert Jessop, portait la croix. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Gédéon Roy, ses quatre soeurs Marcelle, Monique, Françoise et Louise; son oncle M. Roy, de St-Michel de Bellechasse; ses cousins et cousines M. Georges Dechamps, administrateur du Sanatorium de Mont-Joli, M. et Mme James Harney, de Rimouski, et plusieurs autres parents. Un long cortège, parmi lequel on remarquait le député de Rimouski M. Emmanuel D'Anjou, M.P., le maire et les échevins de la ville, l'hon. J.-A. Brillant et un grand nombre de notables, accompagna les restes mortels au cimetière paroissial, où eut lieu l'inhumation. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arsène Michaud. Nous réitérons à M. et Mme Roy et à leur famille l'expression de nos sincères condoléances.

COURS D'AMBULANCE ST-JEAN

Des cours de secourisme seront inaugurés bientôt en notre ville. Les personnes qui veulent se qualifier pour le service d'hôpital peuvent donner incessamment leur nom à Mlle Jeanne Brière. Ces cours pratiques, qui commenceront le 17 mai, seront donnés à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski par les religieuses qui veulent bien se charger de cet entraînement.

PAS DE NOUVEAU ROLE D'EVALUATION

A leur séance de lundi dernier, les membres du conseil municipal de la ville de Rimouski ont résolu de dispenser les estimateurs de faire un nouveau rôle d'évaluation cette année. Le conseil municipal procédera à la révision du rôle actuellement en vigueur, conformément aux dispositions de la loi.

PRICE

A une assemblée tenue à Price le 21 avril dernier, les marchands ont décidé de fermer leurs magasins tous les soirs de la semaine à six heures, excepté le vendredi à 8 heures et le samedi à 10 heures. Cette décision entrera en vigueur le 3 mai prochain.

BAIE-COMEAU

On vient d'annoncer que la route qui reliera Québec à Baie-Comeau sera terminée au cours de l'été.

Ste-FLAVIE

Comité d'embellissement.—On a jeté les bases, dimanche, à Ste-Flavie, d'un comité d'embellissement qui complètera ses cadres le plus tôt possible et se mettra à l'oeuvre dans le but de répondre à l'invitation lancée par le Syndicat d'Initiative de la Gaspésie à toutes les municipalités de la région. Le comité de Ste-Flavie est formé de dames, jeunes filles, de quelques paroissiens et il a comme premiers dignitaires le maire de la paroisse, M. le curé Dionne et le secrétaire-trésorier de la municipalité. Un travail particulier a été confié aux institutrices.

Lors de sa prochaine séance, le conseil municipal sera mis au courant de la formation de ce comité et il sera invité à lui donner tout son appui. Un grand nombre de paroissiens du Bas St-Laurent et de la Gaspésie ont maintenant leur comité d'embellissement suivant un rapport que vient de faire le Syndicat d'Initiative.

LE COMITE DE PROTECTION CIVILE A RIMOUSKI

Causerie de son président, M. Bruno Grandmont, i.c., au Rotary Club de Rimouski, le 17 mars 1943. (Suite) Il y a de la grosse et belle besogne à faire et à l'avantage de tous. Et ça presse. Si nous faisons en sorte que les gens qui sont capables de servir puissent donner au maximum de leur capacité la protection à laquelle la population a droit, nous accomplirons pleinement le premier devoir de charité que l'humanité encore libre doit à ses concitoyens. Toute la population y trouvera son profit. Les premiers y trouveront leur récompense dans l'accomplissement de leur devoir et les seconds dans la reconnaissance pour les services qu'ils auront si généreusement reçus. Quel but magnifique à atteindre. Cette forme de coopération que nous avons trop négligée, il nous appartient de la faire fleurir à la faveur des exigences du temps de guerre. Dans cet effort d'ensemble s'épanouira pleinement le rôle social que doit jouer, avec la plus large mesure de générosité, celui qui sait plus, en faveur de celui qui sait moins. Dans le Comité de Protection Civile, il y a place pour toutes les bonnes volontés, pour toutes les initiatives, pour tous les dévouements. Que de questions à étudier et à régler qui dépassent les possibilités des individus ou même des petits groupes isolés travaillant chacun pour soi. En somme, il y a pour les patriotes éclairés un magnifique apostolat à remplir. Du reste, en se mettant sans tarder à la tâche, on aura la satisfaction de constater les bons effets d'une collaboration totale. Voilà une tâche urgente qui sollicite tous les esprits soucieux des réalités, de la défense de la grande famille canadienne. Comme conclusion, je vous le dis, unissons-nous dans une même fraternité, faisons cause commune; on ne sait pas ce qui nous attend pendant et après cette guerre; ne mécontentons pas les classes moins privilégiées que nous, faisons-en nos amis, mettons de côté notre amour-propre et notre orgueil personnel. Le jour n'est peut-être pas loin où ils auront leur mot à dire dans la direction du pays et si nous leur avons montré de la sympathie et de l'attention, la fusion des différents groupes ne se fera que mieux. Ceci me remet en mémoire une phrase du grand philanthrope canadien, le Sénateur Wilton qui, dans une conférence, il y a plusieurs années, disait: «Donnez, donnez tout de suite, donnez lorsqu'il en est encore temps, car si vous attendez il sera peut-être trop tard; on pourra vous prendre de force ce que vous auriez pu donner volontairement et c'est là que vous regretterez de ne pas avoir suivi les conseils qui vous ont été donnés». Dans le cas présent, on ne demande pas d'argent à la population, on lui demande tout simplement une coopération honnête, une meilleure compréhension entre les différents groupes de la société; de cette manière, nous aurons une meilleure coopération quand le danger viendra nous frapper. Il ne frappera pas seulement une classe, il frappera comme le riche, le puissant comme le pauvre; alors, si nous voulons être secourus en temps de danger, montrons-nous en dignes et commençons tout de suite à pratiquer cette grande vertu chrétienne, la charité, qui consiste à s'aimer les uns les autres et, comme corollaire, à s'aider les uns les autres.

De grâce, que la population n'attente pas des invitations formelles pour se joindre au mouvement lancé depuis au-delà de deux ans. La situation est grave, plus sérieuse que la population ne veut le croire; nous avons eu la présence des sous-marins dans nos eaux tout l'été dernier; qu'est-ce qui nous dit que nous n'aurons pas dans un avenir rapproché, les bombardements aériens et les gaz? Vous pouvez être certains que les officiers allemands ont parfaitement complété l'étude de notre région du point de leurs sous-marins l'été dernier, sans compter les espions qui ont été débarqués sur la terre ferme et ont parcouru la région; la preuve, c'est qu'un de ceux-ci a été appréhendé. Faisons notre devoir, la population nous en saura gré et nos enfants pourront dire avec orgueil: Mon père ne pouvait pas servir sous les drapeaux durant la dernière guerre, mais il faisait partie du Comité de Protection Civile de la ville de Rimouski; lui aussi a servi son pays et rempli son devoir de citoyen vis-à-vis des siens dans la mesure de ses capacités. Je ne dis pas cela pour faire du recrutement, car je n'ai pas été invité dans ce but, mais simplement pour dire ce que tout bon citoyen qui a conscience de son devoir doit faire, et aussi pour que tous et chacun de vous, membres du Rotary, puissent répandre l'idée ou les idées que je viens d'énoncer. En ce faisant, vous rendrez service à vos concitoyens, ce qui, si je le comprends bien, est le but ultime du Club Rotary.

"JOYEUSES" OU "JOYEUX" PAQUES?

On nous enseignait autrefois à dire «Joyeux Pâques» comme on dit encore «Joyeux Noël». Or, grammaticalement, l'autre jour, quelqu'un me pria de dire désormais «Joyeuses Pâques». Faut-il m'y résoudre à cause d'un manuel de 1933 et fait à Montréal? Attendez! Il y a aussi un Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition, daté de 1935 et fait à Paris. — Eh bien, que dit-il? «Pâques»: Fête que les chrétiens solennisent tous les ans en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, et qu'on célèbre toujours le premier dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe de printemps. Dans cette acception, il est masculin et singulier. De même donc que quand je souhaite à mes amis un Joyeux Noël, j'ai dans l'intention le jour et la fête de Noël, non pas la quinzaine, non pas l'époque; de même quand je souhaite un joyeux Pâques, c'est du saint jour de la Résurrection et non pas de l'octave que je veux parler. Ce serait autre chose si je voulais parler d'autre chose. Ainsi je pourrais souhaiter à un mécréant de bonnes Pâques et ces Pâques pourraient tout aussi bien avoir lieu le dimanche de la Passion ou le Jeudi-Saint, voire à Pâques closes ou à Pâques fleuries. Pâques, féminin pluriel, désigne alors le devoir de la communion d'au moins à Pâques humblement. («La SEMAINE RELIGIEUSE» de Québec).

St-FABIEN

Funérailles de Mme Sirice Belles-Isles. Mardi, le 27 avril, avaient lieu à St-Fabien les funérailles de Dame Rose-de-Lima Rioux, épouse de Sirice Belles-Isles. La défunte était née le 3 mai 1867. Elle est décédée le samedi saint, 24 avril 1943. Elle était la mère de: Alphonse, Robert, Zénon, Florence, Céline, Belzile, de St-Fabien; des Révérends Mères Ste-Rose-de-Lima (Marie-Luce), Marie du Bon Conseil (Berthe), des Dames Ursulines de Rimouski, de la Révérende Mère St-Augustin (Germaine), des Dames Ursulines de Gaspé; Hénédine, de Grande-Rivière, Dr Sirice, de Gaspé, Lionel, de Rimouski. Elle laisse également ses belles-filles: mesdames Zénon et Sirice, et ses petits-enfants: Madeleine, Régis et Lucile Belles-Isles; ses frères: Sirice Rioux, de St-Fabien, Pierre, de St-Alexis, Auguste, Hermel, Edmond, Paul, de Fall-River, Mass., Napoléon, de Floride, Alphonse et Joseph, de New-York; ses soeurs: Mme Adélaïde Lanneville (Rose), de Fall-River, et Louise, de New-York; ses beaux-frères: M. l'abbé Zénon Belles-Isles, de St-Fabien, M. l'abbé J.-C. Belles-Isles, curé de Grande-Rivière, MM. E. mile Belles-Isles et J.-H. Rioux, de St-Fabien; ses belles-soeurs: mesdames Ls-de-G. Belles-Isles, d'Amqui, Sirice et Pierre Rioux. La levée du corps fut faite par Mgr Médard Belzile, P.D., de l'évêché de Rimouski, accompagné du Rév. Stanislas Roy, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-David Rioux, neveu de la défunte, curé de St-Alexis de Matapédia, assisté des abbés P.-E. Dubé et Grégoire Rioux, du Séminaire de Rimouski, ce dernier, neveu de la défunte. Au chœur on remarquait: Mgr Médard Belzile, P.D., et le Rév. J.-C. Belles-Isles, V.F., de Grande-Rivière, les Révérends Salomon Plourdey, curé de St-Anaclet, Stanislas Roy, curé de la paroisse, Emile et Alphonse Sirois, de Rimouski, Maurice Roy, de Rimouski. Le chœur de chant était dirigé par M. l'abbé Raoul Roy, professeur au Séminaire de Rimouski. Les funérailles eurent sous la direction de M. Hilaire Ouellet, entrepreneur de St-Fabien. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

St-JEANNE D'ARC

Accident.—M. Euclide St-Jean, qui reçut de graves blessures à la poitrine et aux bras, samedi, alors qu'il fut frappé par son cheval, se remet peu à peu de cet accident.

PRICE

Accident.—M. Emmanuel Michaud a été victime d'un accident alors qu'il travaillait à l'École de Bombardement de Mont-Joli, ces jours derniers. Il reçut alors des brûlures profondes au visage par du goudron chaud qu'il était en train de manipuler pour effectuer un travail. Son état est satisfaisant.